

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

PRATIQUES ALTERNATIVES DES AGRICULTRICES AU BAS-SAINT-LAURENT

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
comme exigence partielle
du programme de développement régional

PAR

MARIE-PIERRE DUFRESNE

Décembre 2006

À ma famille, Mathieu, Gabrielle et Loup,
qui tous les jours me donne l'envie d'avancer un peu plus.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

À ma famille, Mathieu, Gabrielle et Loup,
qui tous les jours me donne l'envie d'avancer un peu plus.

AVANT-PROPOS

La place de l'objectivité et de la distance face à l'objet de recherche sont sujettes à discussion depuis bien longtemps en sciences sociales. Par ma formation en anthropologie et en service social, je crois à l'importance de recherches plus engagées, à la pertinence que les auteurs se positionnent dans les débats qui animent nos sociétés. Rarement indifférents à leurs sujets d'étude, les chercheurs doivent toutefois préciser leurs biais. Je profite donc de cet avant-propos pour signifier mon préjugé favorable à l'égard de l'agriculture durable et mon intérêt tout particulier pour les pratiques développées par les femmes. Ceci étant dit, je tenterai tout au long de cette recherche d'appliquer à ces préoccupations personnelles un raisonnement scientifique rigoureux.

REMERCIEMENTS

En tout premier lieu, j'aimerais remercier les agricultrices exceptionnelles qui ont si généreusement accepté de me rencontrer pour me parler d'elles et de leurs pratiques. Lise, Linda, Dominique, Pascale, France, Johanne, Chantal, Anne, Nicole et Catherine, merci. J'aimerais également remercier les intervenants agricoles qui m'ont permis de connaître ces femmes : madame Françoise Demers du Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent, madame Christiane Cossette, messieurs Camille Morneau et Raymond Martel du bureau régional du MAPAQ à Rimouski ainsi que monsieur Roméo Bouchard de l'Union Paysanne. Pour terminer, je tiens à remercier mes directeurs de recherche, monsieur Bruno Jean et madame Micheline Bonneau, qui m'ont apporté beaucoup par leur grande expertise.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE.....	4
1.1 – Problèmes et question de recherche.....	4
1.2 – Pertinence de l’objet de recherche.....	4
1.3 – État de la situation.....	6
1.3.1 – L’agriculture au Québec.....	6
1.3.2 – Diversité des pratiques agricoles et pratiques alternatives.....	10
1.3.3 – Les agricultrices au Québec.....	12
1.4 – Problématique.....	16
1.4.1 – Développement de l’agriculture productiviste dans le Bas-Saint-Laurent ..	16
1.4.2 – Les ruptures entre l’agriculture et le monde rural.....	18
1.4.3 – Le mouvement des femmes en agriculture.....	21
1.4.4 – Agricultrices et innovation.....	23
1.5 – Cadre théorique.....	25
1.5.1 – Développement durable.....	25
1.5.2 – Développement local.....	27
1.5.3 – Analyse féministe.....	29
1.6 – Hypothèses et questions spécifiques.....	31
1.7 – Les concepts opératoires.....	32
1.8 – Méthodologie.....	35
CHAPITRE 2 LES PRATIQUES ALTERNATIVES DES FEMMES EN AGRICULTURE : UNE VISION DYNAMIQUE.....	38
2.1 – Portrait des dix agricultrices et de leur entreprise.....	38
2.1.1 – Lise.....	38
2.1.2 – Linda.....	39
2.1.3 – Dominique.....	41
2.1.4 – Pascale.....	42
2.1.5 – France.....	43
2.1.6 – Johanne.....	44
2.1.7 – Chantal.....	45
2.1.8 – Anne.....	46
2.1.9 – Nicole.....	47
2.1.10 – Catherine.....	48
2.2 – Typologie des agricultrices.....	49
2.3 – Pratiques et représentations des agricultrices.....	51
2.3.1 – Leurs représentations du secteur agricole et de l’agriculture durable.....	51

2.3.2 – Représentations des pratiques alternatives.....	58
2.3.3 – Représentations du rôle des agricultrices dans le développement des pratiques alternatives	64
2.4 – Motivations et engagements des agricultrices	66
2.4.1 – Leurs motivations quant au développement de pratiques alternatives.....	66
2.4.2 – Leurs implications et vision du développement régional	67
CHAPITRE 3 L’ALTERNATIVE AGRICOLE AU FÉMININ : LES ATOUTS DES FEMMES.....	71
3.1 – Modes d’apprentissage adaptés.....	72
3.1.1 – L’agriculture : une passion et un choix éclairé	73
3.1.2 – Des cheminements riches et diversifiés	73
3.1.3 – Formation continue et autodidactisme	75
3.2 – Modes de gestion appropriés	76
3.3 – Modes de protection de la qualité de vie recherchée	79
CHAPITRE 4 PRATIQUES ALTERNATIVES ET PRATIQUES FINANCIÈRES : Y A-T-IL DES ENJEUX PROPRES AUX AGRICULTRICES ?.....	83
4.1 – L’accès au financement et au soutien financier: un enjeu de premier plan	83
4.1.1 – L’accès au financement et au soutien financier pour les pratiques alternatives	83
4.1.2 – Les autres programmes et les institutions bancaires	86
4.1.3 – L’accès au financement pour les agricultrices	88
4.1.4 – Rentabilité pour les pratiques alternatives : rêve ou réalité	90
4.2 – Des solutions à la précarité financière	91
4.2.1 – L’agriculture soutenue par la communauté.....	92
4.2.2 – L’agrotourisme.....	94
4.2.3 – La multifonctionnalité.....	96
CONCLUSION.....	99
ANNEXE 1.....	109
ANNEXE 2.....	112
SCHÉMA D’ENTREVUE.....	113
BIBLIOGRAPHIE.....	117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Répartition des agricultrices au Québec en 2004 selon différentes variables

Tableau 2 – Pourcentage d’agricultrices propriétaires uniques au Québec en 2001 par rapport au nombre d’agricultrices selon le genre d’exploitation

Tableau 3 – Agricultrices propriétaires uniques au Bas-Saint-Laurent en 2004 selon le type d’exploitation

Tableau 4 – Répartition des exploitantes selon certaines variables en 2001 au Québec

Tableau 5 – Répartition selon le sexe et le type de propriété des exploitants agricoles au Bas-Saint-Laurent en 1996 et 2001

INTRODUCTION

Les profonds changements survenus au cours des cinquante dernières années au sein des campagnes québécoises ont mené vers une redéfinition de la ruralité. Cette remise en question a été largement due à la dissociation entre le monde agricole et le monde rural (JEAN, 1997). Ces deux réalités, qui pendant longtemps étaient équivalentes, ont aujourd'hui perdu leur adéquation. L'agriculture est devenue une activité parmi d'autres, elle qui avait occupé une place prépondérante dans l'organisation rurale. Ainsi, le monde rural a commencé à être reconnu comme milieu de vie et non seulement comme un espace de production agricole. Ces changements ont également été perceptibles dans les approches de développement régional. Ces dernières ont effectivement été pensées autrement à partir du moment où la conception de la ruralité s'est transformée. L'accent mis sur la diversification des activités ainsi que sur la protection des ressources naturelles en témoigne. Pourtant, et ce malgré la diminution majeure de l'effectif agricole, l'agriculture demeure un élément structurant des milieux ruraux (JEAN, 1997). Effectivement, elle occupe toujours une place importante dans les économies régionales et certains concluent à la nécessité d'une agriculture forte pour la revitalisation des milieux ruraux (JEAN, 1997).

Bien que l'agriculture demeure une activité économique majeure, elle fait face à plusieurs défis qui devront être relevés dans un avenir proche. La conscientisation grandissante des producteurs agricoles et des consommateurs face aux problèmes environnementaux combinée aux constats d'échecs de l'agriculture productiviste mène

vers le renouvellement des pratiques agricoles. Ce désir de changement est également favorisé par la popularisation du concept de développement durable en développement régional. Bien que la mise en place de pratiques alternatives au modèle productiviste soit un processus complexe, une majorité d'acteurs du milieu agricole et non agricole s'entendent sur la nécessité de développer une agriculture qui soit socialement valorisante, écologiquement durable et économiquement viable (DUFRESNE, 2001; JEAN, 1997).

La reconceptualisation du développement régional a de plus favorisé, dans les années 70, l'émergence d'un intérêt axé sur les acteurs du développement. Cette approche de développement, dite locale ou endogène, est pertinente, particulièrement dans un contexte de renouvellement des pratiques agricoles. Les agriculteurs, longtemps perçus comme de simples exécutants des directives des agronomes et de l'État, ce qui pouvait s'avérer parfois exact, sont aujourd'hui davantage considérés, en regard au développement local, comme des personnes capables d'initiatives, en mesure de développer leurs propres stratégies pour valoriser leurs ressources (PAQUETTE, 2001). Les acteurs locaux ont ainsi un rôle déterminant à jouer dans l'orientation et dans le développement des pratiques agricoles au Québec.

S'il y a un groupe social qui a incarné le changement dans la société québécoise, c'est bien celui des femmes. Depuis les dernières décennies, elles ont amené de profondes transformations dans les rapports de sexes et ont modifié leurs rôles au sein de la société. Par leurs implications dans les organismes communautaires, dans les

mouvements féministe et régionaliste, par leur travail dans les instances régionales et nationales, par leur leadership dans tous les domaines, économique, politique, culturel et social, elles sont également devenues des partenaires actives du développement régional et local. D'ailleurs, plusieurs auteurs soutiennent que les femmes ont développé des pratiques alternatives en développement régional (ANADON *et al.*; 1990, BÉRUBÉ, 1996). Elles apportent une lecture différente des problèmes et proposent des solutions autres. Selon ces auteures, les femmes « créent et produisent des actions et des discours positifs sur le développement, sur un développement autre, moins axé sur l'économie et plus près des ramifications du tissu social, des réseaux, du communautaire » (ANADON *et al.*, 1990 : 8). Les femmes sont des agentes privilégiées d'innovation, délaissant la primauté du profit pour s'orienter davantage vers la satisfaction des besoins humains des collectivités (ANADON *et al.*, 1990). Cette vision plus globale, notamment au plan de la qualité de vie, fait des femmes des actrices sociologiquement désignées comme susceptibles de défendre l'émergence de pratiques alternatives et durables en agriculture.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

1.1 – Problèmes et question de recherche

Bien qu'un corpus académique s'élabore sur les agricultrices, sur leurs rôles et leurs engagements, nous ignorions si les femmes ont développé des pratiques particulières en agriculture. Nous ignorions si ces pratiques sont innovantes et nous ignorions même si les agricultrices s'intéressent d'une façon significative à l'agriculture durable. Ce mémoire apporte des réponses à ces questions en tentant d'illustrer quelles pratiques alternatives, les femmes impliquées en agriculture durable, privilégient-elles. Nous ignorions de plus quel sens ces agricultrices donnent à leurs pratiques. Ce travail de recherche permet ainsi de mettre en lumière les opinions de ces femmes sur l'avenir de l'agriculture, sur les pratiques alternatives, sur l'agriculture durable, sur le développement régional et sur la contribution des femmes au développement des pratiques agricoles.

En conséquence, notre question de recherche se lit comme suit : *Quel portrait pouvons-nous tracer des agricultrices impliquées en agriculture alternative au Bas-Saint-Laurent?*

1.2 – Pertinence de l'objet de recherche

Cet objet de recherche est pertinent à plusieurs égards. D'abord, rappelons que l'agriculture est aujourd'hui arrivée à un point tournant de son évolution. Nous sommes en présence d'enjeux socio-territoriaux majeurs qui engagent l'avenir des ressources

agricoles, la qualité de vie des populations urbaines et rurales et la survie des régions rurales du Québec, dont le Bas-Saint-Laurent. Les acteurs du milieu agricole et l'ensemble des Québécois doivent décider de l'orientation qu'ils donneront aux pratiques agricoles. Le développement effréné de l'agriculture productiviste ne satisfait aujourd'hui plus, ni les producteurs agricoles, ni les consommateurs. Des nouvelles stratégies de pratiques agricoles durables doivent être développées et ce, le plus rapidement possible, tout en privilégiant une nouvelle forme de rentabilité sociale.

Tel que mentionné précédemment, l'agriculture est un élément structurant de l'économie et du dynamisme régional : de par l'importance de son apport économique, mais également par son impact sur l'aménagement du territoire et sur la qualité de vie des gens de la région et de celle des consommateurs résidant dans les centres urbains. Ainsi, les politiques de développement régional et les acteurs de ce développement doivent accompagner et favoriser les changements en cours et en devenir dans le monde agricole ; ils doivent de plus encourager toutes les formes d'innovation qui pourraient être envisagées, notamment pour le Bas-Saint-Laurent, qui aurait tout avantage à devenir une « région verte », mais également pour le développement durable de l'ensemble du Québec. À cet égard, toutes connaissances supplémentaires sur les pratiques alternatives et sur les producteurs et productrices qui les développent sont assurément pertinentes.

L'objet de cette recherche est également pertinent en ce qu'il s'intéresse à une catégorie d'acteurs susceptible de s'engager dans le renouvellement des pratiques agricoles : à savoir, les femmes agricultrices. Les femmes ont modifié leur inscription

dans la panoplie des tâches agricoles ; elles sont, notamment, devenues (co)propriétaires et gestionnaires d'exploitations agricoles. Dans la mesure où les femmes peuvent encourager le développement de pratiques agricoles alternatives, il nous importe d'apprécier leur apport, de le circonscrire et d'envisager quelles mesures pourraient être prises pour favoriser, grâce à ces actrices, l'avènement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie et dynamisante pour les régions. Il nous semble que la question des acteurs du développement alternatif est primordiale. En ce sens, la pertinence sociale, féministe et développementale de ce mémoire ne fait aucun doute ; celui-ci permettra de produire des connaissances utiles et qui font actuellement défaut aux politiques rurales actuelles.

1.3 – État de la situation

1.3.1 – L'agriculture au Québec

Plusieurs études réalisées au cours des dernières années mettent en évidence les pressions que le modèle agricole productiviste exerce sur l'environnement et justifient la nécessité d'apporter des changements dans les pratiques actuelles (DUFRESNE, 2001; MAPAQ, 2002; UQCN, 1998; UQCN, 1997). Bien que des progrès importants aient amélioré la performance de l'agriculture, ces changements ont eu des effets néfastes sur les ressources et l'environnement. Quelques données permettent de faire le portrait de la situation actuelle. La pollution de l'eau et la dégradation des sols sont des conséquences bien connues de l'agriculture productiviste. Un inventaire des problèmes de dégradation des sols agricoles du Québec effectué entre 1987 et 1990 concluait que 90 % des terres

sous culture intensive connaissaient des problèmes de dégradation (MAPAQ, 2002; UQCN, 1997). Ces problèmes variaient entre la détérioration de la structure des sols, la diminution de la matière organique, le compactage, l'acidification ou l'érosion (UQCN, 1997). Concernant l'eau, il existe deux formes de pollution, celle dite diffuse et celle dite ponctuelle. La pollution diffuse est causée par la dégradation des sols qui, combinée à une mauvaise gestion de l'eau, amène l'érosion des terres. La dégradation du sol entraîne des matières fertilisantes et des pesticides dans les eaux de surface ainsi que dans les eaux souterraines. La pollution ponctuelle est généralement causée par des lacunes dans les modes d'entreposage des fumiers (MAPAQ, 2002; UQCN, 1997). La contamination de l'eau est susceptible d'affecter la santé et la qualité de vie des populations (UQCN, 1998; UQCN, 1997). Nommons également le non-respect de l'intégrité des animaux (conditions d'élevage dictées par le seul profit, sans respect de la condition vivante des animaux), la menace à la biodiversité, les répercussions néfastes sur la faune et la flore, la surutilisation d'engrais et de pesticides (DUFRESNE, 2001; UQCN, 1997) et les impacts de ces méthodes sur la qualité des aliments. L'abus d'antibiotiques, utilisés à la fois comme stimulants de croissance, comme remèdes préventifs et curatifs, constitue également un danger pour la santé humaine et animale (DUFRESNE, s.d.). Une telle utilisation d'antibiotique semble être un phénomène relevant au moins autant des intérêts économiques et du pouvoir politique que de la science (DUFRESNE, s.d.). Sur le plan de la consommation d'énergie, des économies importantes pourraient être réalisées. Effectivement, la consommation énergétique du secteur agroalimentaire constitue environ 11 % de la consommation totale d'énergie au Québec (MAPAQ, 2002).

L'agriculture productiviste a également comme corollaire la concentration des exploitations (MORISSET, 1987). Ainsi, un nombre réduit d'agriculteurs suffit désormais à combler les besoins alimentaires de la population. Concrètement, quatre fermes sur cinq ont disparu depuis les années cinquante. Cette chute du nombre de fermes et de travailleurs agricoles n'a pas été compensée par de nouvelles activités susceptibles de maintenir la population en milieu rural. L'agriculture n'est donc plus à même d'assurer l'occupation du territoire rural. De plus, les impératifs de production agricole favorisent la concentration des établissements agricoles dans les régions centrales du Québec au détriment des régions comme le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, notamment en raison de l'éloignement des industries de transformation agroalimentaires. La proportion de fermes situées dans le Bas-Saint-Laurent passa, entre 1951 et 1981, de 9 % à 5,8 % (JEAN, 1997). Soulignons finalement que le modèle productiviste, qui avait au départ l'objectif d'accroître la productivité, donc le revenu des agriculteurs, a en bonne partie échoué à l'atteinte de ce but. La productivité a effectivement été augmentée de façon considérable, par contre, cette croissance n'a pas eu les répercussions escomptées sur les revenus des producteurs. Effectivement, l'augmentation des revenus n'a pas suivi le rythme de la hausse de l'endettement des agriculteurs (JEAN, 1985). L'ensemble du portrait agricole québécois mène la majorité des acteurs à s'entendre sur l'importance de modifier les pratiques agricoles au Québec. La différenciation s'opère davantage sur le plan des réponses à apporter à cette situation.

Ces constats sur l'agriculture productiviste expliquent l'intérêt croissant de certains acteurs pour la diversification des pratiques agricoles et le développement de l'agriculture

durable. La diversification des activités économiques comporte effectivement différents avantages. Pour le contexte agricole, soulignons notamment le maintien de l'agriculture et de la population agricole, la valorisation des pleins potentiels agro-écologiques des territoires et la création de nouvelles activités économiques. Les pratiques agricoles alternatives et durables sont, à cet égard, des mesures pertinentes devant être soutenues par les acteurs et politiques de développement régional.

L'agriculture biologique est certainement l'un des exemples les plus connus de telles pratiques. Par ailleurs, nous connaissons de plus en plus l'agriculture soutenue par la communauté, de nouveaux producteurs de grands gibiers, d'oiseaux coureurs ou de plantes médicinales apparaissent un peu partout au Québec et l'agrotourisme et l'agriculture du terroir font maintenant partie des habitudes de consommation des Québécois. De plus, la pluriactivité et l'agriculture à temps partiel, longtemps considérées comme de simples pratiques transitoires appelées à disparaître, semblent être des stratégies efficaces pour de multiples producteurs (JEAN, 1985). Les pratiques alternatives en agriculture sont des occasions privilégiées de faire de l'agriculture durable. Bien que ce ne soit pas systématiquement le cas, de telles activités agricoles se pratiquent généralement dans de petites exploitations; elles ont un souci particulier pour la qualité des produits, ou pour l'entretien des paysages environnants; elles entretiennent des liens étroits avec la communauté... Ces caractéristiques contribuent grandement au développement de l'agriculture durable, ou agriculture raisonnée.

« Répondant aux critères du développement durable, l'Agriculture raisonnée prend en compte de manière équilibrée les objectifs économiques des producteurs, les attentes des consommateurs et le respect de l'environnement. » (DUFRESNE, 2001 : 5)

À cette idée d'agriculture raisonnée, ajoutons l'utilisation progressive de nouveaux concepts tels l'éco-conditionnalité et la multifonctionnalité. Le premier de ces termes « consiste à subordonner à des critères environnementaux l'accès à divers programmes de soutien financier offert par l'État » (UQCN, 2002 : 7). La notion de multifonctionnalité réfère quant à elle aux fonctions de l'agriculture autres que la production de nourriture. Elle tente de tenir compte de « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité » (UQCN, 2002 : 7).

1.3.2 – Diversité des pratiques agricoles et pratiques alternatives

L'hétérogénéité dans les types de fermes et leur structure est une caractéristique de l'agriculture. Elle indique que, contrairement aux prévisions, la modernité n'a pas fait disparaître la diversité. La modernisation avait pour objectifs l'intensification, la spécialisation et la production à grande échelle. Certains agriculteurs ont effectivement embarqué dans cette approche, mais d'autres, cependant, ont développé des stratégies diverses pour s'ajuster aux conditions du marché, des politiques et des nouvelles technologies (PLOEG, 2000). Nous remarquons dans la plupart des pays occidentaux, l'émergence d'une agriculture duale. C'est-à-dire, la coexistence d'un « secteur modernisé et performant à qui on demande une production alimentaire à bon marché et un secteur plus marginal, traditionnel mais fort utile, notamment pour le maintien de l'occupation humaine dans les zones rurales marginalisées » (JEAN, 1997 : 86).

Quelques pratiques alternatives seront présentées ici, non pas dans l'objectif d'en faire l'inventaire complet, mais simplement d'en donner les exemples les plus courants. L'agriculture biologique est certainement l'une des pratiques alternatives les plus connues. En lien avec cette dernière, Dufresne propose l'agriculture du troisième genre; une agriculture où le prestige et les avantages de la science se rapportent sur des techniques plus douces et naturelles (DUFRESNE, s.d.). L'agriculture à temps partiel, longtemps vue comme un phénomène transitoire appelé à disparaître avec l'industrialisation, semble bien être, au contraire, une caractéristique de l'agriculture (VACHON, 1995). C'est un élément stabilisateur du milieu rural. Effectivement, ces agriculteurs jouent un rôle significatif au plan de la production agricole, mais également au plan de l'occupation du territoire et de l'entretien des paysages (VACHON, 1995). Ces producteurs représentent un acquis précieux dans un contexte de déprise agricole et de dépeuplement rural. Ils participent aux efforts de développement local, occupent le territoire et procurent une source supplémentaire de revenu. Des agriculteurs à temps partiel, émergent beaucoup d'idées nouvelles rivalisant d'ingéniosité et d'innovations à l'égard des productions et des méthodes agricoles. Ils contribuent ainsi à diversifier la structure de la production (VACHON, 1995). Les politiques agricoles devraient ainsi soutenir cette forme d'agriculture (VACHON, 1995; DUFRESNE, 2001). La petite exploitation agricole et la polyculture sont également des exemples de pratiques alternatives. Il semble même que les rendements de la polyculture soient supérieurs à ceux de la monoculture (PAQUETTE, 2001). L'auteur souligne que les recherches sur la polyculture font cruellement défaut et que malheureusement, les capacités des agriculteurs des petites exploitations à innover et à mener des expériences scientifiques

dans leurs exploitations agricoles ne sont pas prises en considération. Ces agriculteurs, qui pourtant ont su développer au cours des années des pratiques agricoles « autres », ou biologiques, ne sont toutefois pas vus comme des innovateurs potentiels (PAQUETTE, 2001). L'agriculture du terroir, c'est-à-dire une agriculture de qualité qui vise à incorporer dans le produit une identité territoriale, est également une pratique alternative au fort potentiel pour le développement régional. Le terroir représente également un facteur clé dans l'exportation des produits agricoles sur les marchés étrangers et est un critère de différenciation rentable (FORT, COUDERC, 2001). Le terroir peut donner les moyens aux exploitations agricoles de développer un avantage concurrentiel déterminant leur permettant de concurrencer les grandes entreprises aussi bien sur les marchés locaux que sur les marchés extérieurs (FORT, COUDERC, 2001). Il semble de plus que le territoire, plus qu'un espace de localisation, est également un lieu d'apprentissage et d'innovation, d'échange et d'information. Ainsi, le terroir peut créer une dynamique territoriale profitable pour l'ensemble des acteurs (FORT, COUDERC, 2001).

1.3.3 – Les agricultrices au Québec

Le recensement de l'agriculture de 2001¹ permet une certaine analyse différenciée selon les sexes. Au Québec, on compte 12 190 exploitantes agricoles. Elles représentent 25,72 % des exploitants. Parmi elles, 11,81 % exploitent seules leur entreprise. Les autres sont copropriétaires avec une ou plusieurs autres personnes. L'âge moyen des exploitantes du Québec est de 45,6 ans. En regardant les heures consacrées à

¹ Cette partie présente des informations provenant de Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001.

l'exploitation agricole, nous remarquons que les femmes se répartissent assez également entre les trois catégories, soit moins de 20 heures par semaine, entre 20 et 40 heures et plus de 40 heures. La catégorie plus de 40 heures regroupe tout de même une part un peu plus grande que les deux autres. Plus significatif encore, il est important de savoir que presque le tiers des agricultrices travaillent à l'extérieur de leur entreprise. Toutefois, une très forte majorité de femmes, soit 70,71 % ne travaillent pas à l'extérieur de leur exploitation.

Tableau 1 – Répartition des agricultrices au Québec en 2004 selon différentes variables

Nombre total d'exploitantes :	12 190	100 %
• Moyenne d'heures par semaine consacrées à l'exploitation agricole en 2000 – Moins de 20 : Sexe - Femmes	3 985	32,69 %
• Moyenne d'heures par semaine consacrées à l'exploitation agricole en 2000 – 20 à 40 : Sexe - Femmes	3 745	30,72 %
• Moyenne d'heures par semaine consacrées à l'exploitation agricole en 2000 – Plus de 40 : Sexe - Femmes	4 465	36,63 %
Nombre total d'exploitantes :	12 190	100 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – Aucune : Sexe : Femmes.	8 620	70,71 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – Moins de 20 : Sexe : Femmes.	910	7,47 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – 20 à 40 : Sexe : Femmes.	2 035	16,70 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – Plus de 40 : Sexe : Femmes.	635	5,21 %

Source : Statistiques Canada, Recensement agricole 2001.

En observant la répartition des exploitantes selon le type de ferme et le type de propriété, nous observons certains faits intéressants. D'abord, parmi les femmes

exploitant des fermes bovines et porcines, seulement 5,72 % et 7,08 % le font à titre de propriétaires uniques. À l’opposé, 26,32 % des exploitantes sont propriétaires uniques dans les exploitations de culture en serre, en pépinière ou en floriculture, 18,09 % dans les cultures de fruits et de noix et 20 % dans les élevages de volailles, de moutons et de chèvres. Elles sont également nombreuses dans les autres types d’élevages et dans les autres cultures agricoles. Ces données statistiques indiquent l’implication particulière des agricultrices dans des formes alternatives de production agricoles.

Tableau 2 – Pourcentage d’agricultrices propriétaires uniques au Québec en 2001 par rapport au nombre d’agricultrices selon le genre d’exploitation

Genre d’exploitation	Propriétaire unique
Élevage de bovins	5,72 %
Élevage de porcs	7,08 %
Élevage de volailles et production d’œufs	20 %
Élevage de moutons et de chèvres	20 %
Autre type d’élevage	23,13 %
Culture de céréales et d’oléagineux	13,64 %
Culture de légumes et de melons	13,92 %
Culture de fruits et de noix	18,06 %
Culture en serre et en pépinière et floriculture	26,32 %
Autres cultures agricoles	18,90 %

Source : Statistiques Canada, Recensement agricole 2001.

Concernant les régions administratives, seules quelques variables sont présentées selon le sexe de l’exploitant. Une analyse détaillée n’est donc pas possible. Signalons tout de même que les exploitantes représentaient en 2001, 24,65 % des 3 610 exploitants du Bas-Saint-Laurent. 10,67 % d’entre elles, soit 95, étaient propriétaires uniques. Les autres, soit 795, étaient copropriétaires. Les hommes étaient, quant à eux, propriétaires uniques dans une proportion de 47,43 %. De plus, il y avait en 2001, 65 exploitantes de

moins qu'en 1996. Par contre, une légère diminution s'était également opérée sur le total des exploitants de la région.

En utilisant les données de l'enregistrement des exploitants agricoles fournies par le MAPAQ, nous apprenons qu'il y avait en 2004, 89 agricultrices propriétaires uniques au Bas-Saint-Laurent selon la répartition présentée ici. Soulignons que 34 d'entre elles déclarent avoir une deuxième production et 9 une troisième production.

Tableau 3 – Agricultrices propriétaires uniques au Bas-Saint-Laurent en 2004 selon le type d'exploitation.

Production (principale source de revenu)	Agricultrices propriétaires uniques	
	Nombre	Pourcentage
Acériculture	20	22,47 %
Production ovine	18	20,22 %
Bovins de boucherie	14	15,73 %
Autres élevages	9	10,11 %
Production laitière	7	7,87 %
Cultures abritées	5	5,62 %
Céréales et protéagineux	4	4,50 %
Autres cultures	4	4,50 %
Vente de bois	3	3,37 %
Autres fruits	3	3,37 %
Production porcine	2	2,25 %
Total	89	100 %

Source : MAPAQ, enregistrement des exploitants agricoles, 2004.

1.4 – Problématique

1.4.1 – Développement de l'agriculture productiviste dans le Bas-Saint-Laurent

Bien que l'agriculture québécoise ait déjà connu des transformations importantes lors de son passage de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture marchande, elle fut à nouveau marquée par de profonds changements lors de sa spécialisation dans les années 1960 et 1970 (MORISSET, 1987). Ce processus, une fois enclenché, se développa jusqu'à la monoproduction. Bien que les activités agricoles demeurent des productions basées sur le travail familial, leur spécialisation changea leur dynamique à bien des égards. L'une de ses conséquences les plus manifestes fut la concentration des exploitations agricoles aux mains d'un nombre toujours plus restreint de producteurs (JEAN, 1997; DOUCET et al.,1994). La spécialisation de l'agriculture entraîna la disparition des exploitations n'atteignant pas la rentabilité dans cette nouvelle économie agricole (JEAN, 1997). Le développement des plans conjoints joua également un rôle majeur dans la concentration des exploitations agricoles. Effectivement, ils permirent aux producteurs voulant rapidement prendre de l'expansion de le faire sans risque de surproduction. Le système de quotas les obligeant à éliminer les plus petits producteurs, ils s'assuraient ainsi un marché pour leurs produits (MORISSET, 1987). Concrètement, quatre fermes sur cinq ont disparu. Cette diminution en nombre a toutefois été compensée par la grosseur croissante des exploitations (de trois à quatre fois plus de terres cultivées par ferme) et de leur chiffre d'affaires (JEAN, 1997). La spécialisation et la concentration, avec leur corollaire, la productivité, constituent les axes principaux du modèle de développement agricole productiviste. Ce modèle peut être défini par « la combinaison d'un ensemble de techniques agricoles, recourant largement à des intrants

industriels, en vue d'une croissance des rendements et des projets dans la plus pure logique économique » (JEAN, 1997 : 88)

Plus spécifiquement dans le Bas-Saint-Laurent, la modernisation de l'agriculture a eu pour conséquence d'accentuer la différenciation régionale (JEAN, 1985). Car déstructuration et modernisation sont les deux facettes d'un même processus. Tel que mentionné précédemment, le phénomène de la diminution du nombre d'exploitations agricoles est caractéristique de l'ensemble du monde agricole québécois, par contre, il a affecté particulièrement les espaces agricoles périphériques (JEAN, 1985). Ainsi, l'arrière-pays bas-laurentien a davantage été touché que le littoral. Ce phénomène a eu également des répercussions à l'échelle régionale, réduisant la part de la production agricole régionale dans le bilan national (JEAN, 1997; JEAN, 1985) Il est toutefois manifeste que les structures productives des exploitations agricoles se sont bel et bien modernisées. Pour certains, la rationalisation est un phénomène normal de la modernisation qui a permis aux agriculteurs restants d'accroître leur productivité et de voir leur travail rémunéré convenablement (JEAN, 1997). Le Bas-Saint-Laurent s'est développé, depuis fort longtemps, vers une spécialisation marquée dans la production laitière (LAMARCHE, 1991; JEAN, 1997).

Cette spécialisation offre, certes, une stabilité et sécurité importantes grâce aux plans conjoints mais elle est également moins lucrative que la production porcine et que les grandes cultures caractérisant les régions du centre du Québec (JEAN, 1997). Si l'intensification de la production laitière dans le Bas-Saint-Laurent fut longtemps vue

comme la voie à suivre, la diversification des activités agricoles est aujourd'hui revalorisée afin de mettre en valeur les différents potentiels agricoles régionaux (JEAN, 1997).

1.4.2 – Les ruptures entre l'agriculture et le monde rural

Le modèle agricole productiviste est fréquemment remis en question en raison de son incapacité de plus en plus marquée à assurer la préservation des ressources agricoles à long terme et la qualité des produits agroalimentaire (CÔTÉ et JEAN, 2001). Il exerce des pressions importantes sur l'environnement, notamment sur la qualité de l'eau et la dégradation des sols agricoles. Bertrand Hervieu, propose de lire l'évolution agricole selon cinq ruptures (HERVIEU, 1993). Jean reprend ce modèle d'interprétation et le nuance afin qu'il corresponde davantage à la situation québécoise (JEAN, 1997).

- La rupture entre l'agriculture et la démographie rurale :

« La soumission de l'activité agricole à la rationalité de l'économie marchande a engendré une forte résorption de l'agriculture dans les campagnes pour ce qui est des superficies cultivées et surtout du nombre de travailleurs » (JEAN, 1997 : 284). En général, c'est au plus 15 % de la population rurale qui est agricole. Cette mutation de l'agriculture, combinée aux changements de la taille des ménages, est en partie responsable de la stagnation de la croissance ou de la décroissance démographique souvent problématique dans les milieux ruraux. Cela indique surtout que la diminution

considérable du nombre d'exploitations agricoles n'a pas été compensée par de nouvelles activités susceptibles de maintenir la population en milieu rural.

- La rupture entre l'agriculture et la famille :

L'idée d'une lente mais irrévocable évolution de l'agriculture familiale vers une production de type industriel n'est pas soutenue par plusieurs acteurs du milieu agricole (JEAN, 1997). Ceux-ci défendent au contraire la thèse du maintien de l'agriculture familiale comme premier mode d'exploitation agricole. Toutefois, il demeure que la relation entre l'agriculture et la famille s'est profondément modifiée. L'augmentation des mariages exogame, c'est-à-dire entre conjoints dont l'un n'exerce pas le métier d'agriculteur, et la mutation des relations entre parents et enfants au sens de l'unité productive en sont des démonstrations.

- La rupture entre l'agriculture et le territoire :

Avec la diminution constante du nombre d'exploitations agricoles, l'agriculture est dorénavant incapable d'assurer une occupation optimale du territoire. L'occupation et l'aménagement du territoire semblent de plus en plus hors des préoccupations de l'agriculture moderne. Nous remarquons tout de même un souci des agriculteurs et agricultrices quant au devenir de leur collectivité rurale.

- La rupture entre l'agriculture et l'alimentation :

Le système de production, de transformation et de distribution agroalimentaire augmente considérablement la distance entre les producteurs et les consommateurs. Le

rôle des agriculteurs est maintenant réduit à fournir des matières premières pour les industries de transformation agroalimentaires. Divers acteurs de ce système font le relais entre les producteurs agricoles et les consommateurs. D'ailleurs ces acteurs détiennent souvent plus de pouvoir dans ces transactions que les producteurs eux-mêmes. Notons cependant une formidable montée de la conscientisation environnementale des agriculteurs et consommateurs. Des relations de proximité entre ceux-ci sont de plus en plus souhaitées.

- La rupture entre l'agriculture et la nature :

Jean note qu'il reste chez les producteurs une forte préoccupation d'un lien harmonieux entre l'agriculture et la nature. Soulignons tout de même que l'agriculture continue d'être une source majeure de pollution de l'eau au Québec et que la dégradation des sols prend de l'ampleur chaque année. La notion de rupture indique plutôt une tendance de l'agriculture moderne à axer ses objectifs sur des rendements élevés au détriment de la qualité et de la préservation de la nature.

Suite à l'étude de l'agriculture sous l'angle de ces cinq ruptures, nous pouvons relever un certain nombre de défis auxquels l'agriculture aura à faire face dans un avenir proche. Le premier de ces défis consiste à l'occupation du territoire et au maintien de la population agricole dans les régions où existe un potentiel agro-écologique intéressant. Car si le territoire doit être occupé par une population active et dynamique, il doit également être entretenu et enrichi par des activités agricoles. Deuxièmement, la ferme familiale, qui offre les meilleures possibilités quant à la qualité de vie, à

l'autodétermination et à la valorisation des producteurs et productrices, doit être maintenue comme structure prépondérante en production agricole. La production d'aliments de qualité et diversifiés, ainsi que l'innocuité de ces derniers, doivent demeurer des impératifs de l'agriculture québécoises.

Pour ce faire, une agriculture durable et diversifiée doit être soutenue là où des efforts ont déjà été consentis et encouragée là où les problèmes persistent, car de telles pratiques agricoles répondent aux défis actuels en permettant la mise en place de nombreuses petites exploitations agricoles, en favorisant ainsi l'occupation du territoire et la préservation des potentiels agro-écologiques des territoires. Ces exploitations tissent de plus des liens tant sociaux qu'économiques avec leur communauté, bonifient l'offre alimentaire et facilitent le processus de relève par la prochaine génération.

1.4.3 – Le mouvement des femmes en agriculture

Les femmes ont toujours investi temps, argent, santé et sécurité dans leur exploitation agricole ou celle de leur père et conjoint. Comme dans bien d'autres secteurs, elles sont longtemps demeurées invisibles et sous-représentées. Elles furent pourtant impliquées dans différentes associations dès 1915 avec les cercles de Fermières, puis en 1939 avec l'Union catholique des fermières (UCF). Selon le témoignage de Marie-Anna Caron, fondatrice de l'UCF : « Le rôle des femmes rurales dans l'établissement d'un syndicalisme agricole fort et vigoureux fut sans doute discret mais déterminant » (OUELLET, 1997 : 5).

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), toujours active aujourd'hui, fut créée dans les années 1960. L'AFÉAS a entrepris, en 1975, une première étude sur le statut légal et financier des femmes collaboratrices de leur conjoint dans une entreprise. Ce dossier, traité conjointement avec le Conseil du statut de la femme, souleva à la fois beaucoup d'intérêt et d'interrogations. C'est en réaction à cette non-reconnaissance du travail des femmes au sein de l'entreprise de leur conjoint que fut fondée en 1980 l'Association des femmes collaboratrices. Cette dernière faisait des pressions pour : « modifier les lois d'impôt, le code civil, réformer le droit de succession et enlever toute discrimination dans les lois et règlements pour le couple vivant une situation de collaboration » (OUELLET, 1997 : 6). En 1984, le monde agricole vit naître le Comité provincial des femmes en agriculture. Issu de l'Association, ce comité cherchait à obtenir plus qu'une reconnaissance légale. Les agricultrices voulaient « être reconnues comme des individus à part entière qui travaillent dans une entreprise agricole qui leur appartient en tout ou en partie » (ROBERT, PILON-LÊ, 1987 : 5). C'est la notion de propriété qui distingue les revendications du Comité de celles de l'Association.

Une bonne collaboration s'établit entre le Comité et l'UPA et il obtint une place dans les structures de l'organisation syndicale. Suite notamment aux revendications des agricultrices, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) créa en 1985 le Bureau de la répondante à la condition féminine et élaborera en 1986 un plan d'action intitulé *Du partage des tâches au partage du pouvoir*. Soulignons que des bureaux de la condition féminine furent créés par le gouvernement du Québec au sein de plusieurs ministères à cette époque. Le MAPAQ abolit finalement la clause

discriminatoire à l'égard des femmes dans le dossier de l'accès à la propriété. Le comité provincial, maintenant devenu la Fédération des agricultrices du Québec, est composé de comités régionaux. Dans le Bas-Saint-Laurent, c'est en 1987 que fut fondé le Syndicat des agricultrices. « Le Syndicat des agricultrices se donne pour mission de défendre les intérêts des femmes en agriculture de son territoire, de les regrouper et de les représenter dans les structures de l'UPA et auprès des instances gouvernementales » (OUELLET, 1997 : 10). La Fédération fut reconnue comme syndicat spécialisé en 1991 par la Loi 98, ce qui lui assura une place dans les structures officielles de l'UPA. Lors des assemblées régionales et provinciales, les thèmes de l'endettement, de la qualité de vie, de la ferme à dimension humaine, de l'épanouissement des familles agricoles et de la valorisation des personnes dans l'agriculture sont les plus débattus (OUELLET, 1997; ROBERT, PILON-LÊ, 1987).

1.4.4 – Agricultrices et innovation

Pour remédier au peu de connaissances encore aujourd'hui disponibles sur les femmes en agriculture, plusieurs auteurs et auteures se sont penchés sur cette question. Selon Moisan, le corpus le plus volumineux concerne l'analyse et la quantification de la contribution des femmes à l'entreprise agricole (MOISAN, 1997). La valeur économique de ce travail a également été questionnée, tout comme le statut officiel des conjointes d'agriculteurs. Finalement, l'accès récent à la propriété par les femmes, son impact dans la prise de décision et la gestion de l'entreprise ainsi que sur la relève féminine furent explorés. Peu de recherches se concentrent sur l'étude des pratiques développées par les

agricultrices. Sont-elles différentes de celles développées par les hommes? Sont-elles innovantes, plus respectueuses de l'environnement?

Quelques éléments peuvent toutefois être relevés de la littérature. D'abord, la participation croissante des femmes dans la restructuration de l'agriculture est perceptible notamment par l'augmentation du nombre d'étudiantes dans les facultés d'enseignement en agriculture et dans le secteur professionnel (INHETVEEN, 1998). Il semble même que « women today are irrefutably agents of innovative means and models for the future in agriculture » (INHETVEEN, 1998 : 265). La capacité des agricultrices d'apporter des changements est indéniable (DION, 1991; MORISSET, HAMEL, 1994). En une décennie, elles ont modifié des lois, obtenu la reconnaissance de nombreux organismes, réalisé plusieurs projets de formation et d'information, créé treize syndicats d'agricultrices et la Fédération des agricultrices du Québec et elles ont eu un accès sans précédent à la propriété et au statut professionnel d'agricultrices.

Un autre aspect pouvant mener les femmes vers des pratiques innovantes, est leurs préoccupations quelque peu différentes de celles des hommes. Effectivement, si elles s'intéressent beaucoup à la rentabilité, les agricultrices se soucient également du maintien du caractère familial de l'agriculture, de la relève agricole et de la qualité de vie (DION, 1991; DION, 1983; OUELLET, 1997; ROBERT, PILON-LÊ, 1987). À l'égard de ces préoccupations, les agricultrices pourraient être des actrices privilégiées dans le développement de pratiques durables que nous identifions ici comme des pratiques alternatives.

Vachon prétend que les agriculteurs à temps partiel sont des acteurs privilégiés de l'innovation et du développement de pratiques durables en agriculture (VACHON, 1995). Nous pouvons faire l'hypothèse que cette propension, ou facilité à l'innovation, est en partie due à leur enracinement moins fort dans des traditions agricoles. Si tel est le cas, cette hypothèse peut également être appliquée au cas des agricultrices. Bien que celles-ci aient toujours travaillé activement dans l'exploitation familiale, leur expérience décisionnelle est généralement moins forte (DION, 1991). Ainsi, lorsque les femmes s'impliquent davantage dans l'exploitation agricole, elles expérimentent des tâches jusqu'alors méconnues pour elles. Ces apprentissages peuvent devenir des occasions privilégiées pour innover. Soulignons que l'accès à la propriété a un impact majeur sur les rôles des agricultrices au sein de l'exploitation. Leur motivation et leur participation à la prise de décision en sont grandement augmentées (MORISSET, HAMEL; 1994).

1.5 – Cadre théorique

1.5.1 – Développement durable

L'agriculture durable relève du concept plus large de développement durable. Ce concept, popularisé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) des Nations Unies en 1986, porte sur la nécessité de rétablir l'équilibre entre les impératifs d'ordre économique, environnemental et social (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2002). La Commission définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (UQCN,

1997 : 1). Cette notion intègre de plus l'idée d'équité sociale intergénérationnelle et intragénérationnelle.

Gardner, après étude de la littérature existante sur le développement durable, releva quatre principes souhaitables à sa mise en œuvre (GARDNER, 1987). Le premier principe, la satisfaction des besoins de l'homme, postule que si la croissance est nécessaire à la satisfaction de ces besoins, ils ne peuvent être satisfaits que par la conservation des ressources. « La croissance économique devra être moins consommatrice de biens et d'énergie » (JEAN, 1997 : 231). La satisfaction des besoins de l'homme réfère de plus inévitablement au concept d'équité. Il ne s'agit effectivement pas de la satisfaction des besoins de *certain*s hommes. Deuxièmement, le maintien de l'intégrité écologique suppose : le maintien des processus écologiques essentiels et des systèmes vitaux, la préservation de la diversité génétique et la recherche d'utilisations durables des espèces et des écosystèmes. Le principe suivant consiste dans le souci de justice et d'équité sociale. Les processus de prises de décisions doivent donc intégrer une responsabilisation face aux générations futures en se souciant des conséquences des actions entreprises. Finalement, l'auteure relève également le principe de l'autodétermination sociale et de la diversité culturelle. Celui-ci met l'accent sur « l'autonomie, le développement individuel et l'épanouissement par les formes endogènes et culturellement pertinentes du développement » (JEAN, 1997 : 232).

Le développement durable, utilisé ici comme cadre théorique, permet de comprendre le contexte qui mena à l'élaboration de l'agriculture durable. L'application

des principes du développement durable à l'agriculture est effectivement nécessaire dans le contexte d'un renouvellement des pratiques agricoles.

1.5.2 – Développement local

En toute cohérence avec le développement durable, particulièrement avec son quatrième principe, découle le développement local ou endogène. Tel que mentionné précédemment, cette approche met l'accent sur l'implication des acteurs locaux, sur leurs capacités à réagir et à renouveler leurs pratiques lorsque celles-ci s'avèrent inadéquates. Ce cadre théorique permet d'orienter les interventions de développement régional d'une façon bien différente des approches qui ont mené au développement de l'agriculture productiviste. Afin d'illustrer ce propos, reprenons certains des traits caractéristiques du développement endogène tel que vu par Stöhr (STÖHR, 1984). Soulignons que plusieurs auteurs ont travaillé à conceptualiser cette approche et en ont proposé de nombreuses définitions, très pertinentes. Nous nous limiterons ici aux propos de Stöhr. Il démontre d'abord que les pratiques de développement endogène mettent de l'avant des stratégies très diversifiées. En réaction au modèle unique et aux politiques centralisées et figées, le développement endogène prend assise sur les caractéristiques propres de la communauté concernée, tant historiques, culturelles, institutionnelles et naturelles. Les pratiques agricoles devraient, à cet égard, être différentes d'un territoire à l'autre. L'auteur établit ensuite que « les mécanismes du marché sont « pondérés » par des critères sociaux » (STÖHR, 1984 : 197). C'est-à-dire que les initiatives locales priorisent la production de biens et de services ayant une valeur sociale et la satisfaction de besoins fondamentaux

pour certains segments de la société. Dans cette optique, la reconnaissance des fonctions non marchandes de l'agriculture est possible. Le modèle endogène propose de plus un développement multisectoriel et favorise les interactions intrarégionales entre les secteurs. Appliqué au secteur agricole, ce modèle de développement pourrait favoriser le développement de la pluriactivité plutôt que celui de la spécialisation. Dans le contexte actuel, où les marchés mondiaux influencent de plus en plus les économies locales, le développement endogène doit, selon Stöhr, faire la promotion des circuits économiques et financiers régionaux.

« De nombreuses initiatives tentent à cet effet de renforcer les circuits intrarégionaux pour faciliter la rétention à l'intérieur des régions d'une part plus élevée de leur valeur ajoutée, accroître la capacité innovatrice et rendre les régions moins dépendantes aux chocs de l'économie mondiale » (STÖHR, 1984 : 198).

Favoriser les circuits régionaux permet notamment de transformer les matières premières dans leur région d'origine, ce qui augmente leur valeur. À propos de l'innovation, Stöhr apporte des nuances particulièrement intéressantes. Le développement régional traditionnel mise sur l'innovation technologique, tandis que le développement endogène innove également dans les sphères organisationnelle et institutionnelle. Il propose « des formes nouvelles de coopération entrepreneuriale et de prise de décision démocratique » (STÖHR, 1984 : 199). Ainsi, les innovations en agriculture peuvent déborder le champ de la mécanisation et toucher les types de productions, les modes de gestion ou les processus de production et de transformation. Finalement, le développement endogène fait, d'après les propos de Stöhr, la promotion de l'identité locale. Impulsé par définition par la population locale, cette forme de développement met nécessairement l'accent sur l'identité régionale, tant sur le sentiment d'appartenance que sur la volonté commune de

se construire un avenir. La promotion de l'identité locale peut jouer un rôle sur deux plans. D'abord, c'est ce sentiment qui, jumelé à la nécessité d'agir, permet la coopération entre acteurs aux intérêts divergents. C'est lui qui initie le mouvement de développement endogène. Finalement, l'identité locale peut devenir une valeur ajoutée aux biens et services offerts par une région. L'agriculture du terroir en est un exemple. Dans le but de synthétiser ces nombreux éléments théoriques, rappelons qu'un tel modèle de développement, dit endogène ou local, mène au soutien de pratiques agricoles diversifiées, innovantes et cohérentes avec son territoire et sa population.

1.5.3 – Analyse féministe

L'agriculture a depuis toujours été vécue et comprise en regard d'une logique patriarcale (MOISAN, 1997). La perspective féministe développée au cours des dernières décennies a d'abord mis en évidence l'invisibilité des femmes en agriculture mais également l'invisibilité de leur travail et de leur apport économique à l'exploitation agricole comme des manifestations de cette logique. Pour reprendre les termes très imagés de Moisan, il a fallu attendre l'émergence du mouvement féministe en agriculture dans les années 1980 pour faire sortir les agricultrices « du point aveugle ou le point mort du cadre conceptuel patriarcal » (MOISAN, 1997 : 1).² Ainsi, une division sexuelle marquée du travail agricole fut et est souvent encore observée dans la majorité des exploitations. Comme c'est le cas dans plusieurs domaines, les tâches généralement assumées par les femmes sont dévalorisées et assimilées à un travail improductif, en

² « Le point aveugle est cet endroit de la rétine dépourvu de cônes et de cylindres. Toute image qui tombe à cet endroit ne peut être perçue par le cerveau. » (MOISAN, 1997 : 1).

comparaison, bien sur, du travail productif des hommes (MOISAN, 1997; SHAVER, 1982). Cette division sexuelle du travail est réelle, mais elle fut également renforcée, ou amplifiée, par les termes et concepts utilisés dans les débats et recherches sur l'agriculture. Par exemple, la dissociation du travail agricole et du travail domestique, rendit invisible toute une partie du travail des femmes. Rappelons également que jusqu'en 1981, dans la production laitière, la valeur du travail était estimée selon les normes suivantes (MORISSET, ETHIER, 1987 : 4) :

« Une heure effectuée par un enfant de moins de 14 ans équivalait à 0,3 heure d'un homme, par une femme à 0,7 heure d'un homme, par un homme âgé de 65 ans, à 0,9 heure d'un homme. (...) Le travail de l'homme-exploitant était valorisé en fonction du salaire de l'ouvrier qualifié. Celui de la femme et des enfants ramené, en équivalent homme, était valorisé en fonction du salaire de l'ouvrier non spécialisé. »

Soulignons finalement l'apparition, dans les formulaires de recensement de 1991, de la possibilité d'inscrire jusqu'à trois personnes à titre d'exploitants, ce qui a fait apparaître des milliers d'agricultrices dans les statistiques (MOISAN, 1997). L'analyse féministe a permis un important travail d'analyse critique de ces termes et concepts. Des chercheurs et chercheuses ont donc défini et comptabilisé différemment le travail des agricultrices afin d'en rendre compte à sa juste valeur. L'analyse féministe a permis d'identifier un second problème : celui de considérer la division sexuelle du travail comme fondamentalement « naturelle » et d'occulter les rapports de forces qui, comme dans le reste de la société, la déterminent (MOISAN, 1997).

La théorie féministe permet finalement de mettre en lumière une *culture femme*. C'est-à-dire un ensemble de valeurs et de logiques endogènes, non pas naturelles, mais socialement construites et intégrées par une majorité de femmes. Dans le cadre de ce

mémoire, cette culture propre aux femmes permet de soutenir l'hypothèse que les agricultrices se sentent particulièrement concernées et intéressées par le développement de pratiques agricoles alternatives et durables.

1.6 – Hypothèses et questions spécifiques

Considérant les éléments apportés ci-haut, nous faisons l'hypothèse que les agricultrices du Bas-Saint-Laurent sont des actrices privilégiées dans le développement de pratiques agricoles alternatives. Nous faisons également l'hypothèse que les agricultrices, en raison de leurs valeurs et de leur culture, démontrent un intérêt particulier pour l'agriculture durable.

D'autres hypothèses peuvent être faites afin d'expliquer la présence plus marquée d'agricultrices, notamment d'exploitantes propriétaires uniques, dans les productions marginales. Postulons d'abord une capacité financière moindre des femmes. Certaines productions, notamment la production laitière, nécessitent effectivement des investissements importants de la part des agriculteurs. Notons également la traditionnelle, mais encore véridique, transmission des quotas de production de l'agriculteur à son fils, excluant ainsi une partie des filles d'agriculteurs des productions contingentées. Et finalement, soulignons les capacités physiques plus limitées des femmes, sinon réelles du moins ainsi appréhendées, comme pouvant être un élément explicatif du choix de production.

1.7 – Les concepts opératoires

Au Québec, le concept de développement durable fut concrétisé par l'élaboration, en 1995, d'une politique ministérielle de développement durable. Cette politique, relevant non pas du ministère de l'Environnement mais du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, constitue l'engagement de ce ministère au « développement d'une industrie bioalimentaire déterminée à produire des aliments sains et nutritifs, compétitive, respectueuse des ressources et de l'environnement et en harmonie avec les gens et les diverses activités du territoire » (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2002 : 1). Cette forme d'agriculture est dite durable. L'agriculture durable doit préserver la terre, l'eau, les ressources végétales et animales et ainsi ne pas dégrader l'environnement. Elle doit utiliser des techniques appropriées, être économiquement viable et socialement acceptable (UQCN, 2002a). L'agriculture durable doit ainsi être adaptée à son milieu. Concrètement, elle sera différente d'un endroit à l'autre (DOUCET, *et al.*, 1994). Certains auteurs parlent d'une agriculture raisonnée, un terme comparable à l'agriculture durable. Cette forme d'agriculture peut être définie ainsi : « Répondant aux critères du développement durable, l'agriculture raisonnée prend en compte de manière équilibrée les objectifs économiques des producteurs, les attentes des consommateurs et le respect de l'environnement » (DUFRESNE, 2001: 5).

Tels que présentés précédemment, les problèmes environnementaux causés par l'agriculture sont bien réels et ceux-ci comportent des coûts économiques non négligeables (UQCN, 2002a; UQCN, 1998). Bien que ces coûts commencent à être assumés par les citoyens, ils sont encore largement laissés aux générations futures sous le

prétexte de la rentabilité économique très exigeante des exploitations agricoles actuelles (UQCN, 2002a). Il y a donc lieu de se questionner sur les façons envisageables de concilier la protection de l'environnement et la viabilité économique des entreprises agricoles. L'agriculture est également confrontée au défi de l'acceptabilité sociale et de la cohabitation avec les populations non agricoles (UQCN, 2002a). Les impacts des pratiques agricoles étant effectivement importantes pour leur qualité de vie, les communautés rurales s'intéressent de plus en plus aux types de pratiques développés sur leur territoire (UQCN, 2002a). Les exigences des consommateurs relatives à la qualité des aliments et au respect de l'environnement mènent également à un renouvellement des pratiques.

L'agriculture durable semble apporter des solutions adéquates à ces problèmes. Toutefois, le développement d'une telle agriculture ne peut reposer sur les seules épaules des producteurs agricoles (UQCN, 2002a; UQCN, 1998). Il s'agit d'un choix de société que l'ensemble des acteurs doit appuyer. Ainsi, les citoyens doivent être prêts à assumer les coûts exigés par la protection adéquate de l'environnement (UQCN, 2002a). Nous ne pouvons attendre des producteurs agricoles la mise en marché d'aliments toujours à moindre coût tout en militant pour des pratiques plus respectueuses des ressources naturelles, animales et humaines. Des changements devraient également être apportés concernant l'orientation des programmes de soutien à l'agriculture. Actuellement, 80 % des aides publiques sont dirigées vers 20 % des exploitations agricoles, celles-ci étant les plus grandes et les plus intensives (UQCN, 2002a). Dans une perspective d'agriculture durable, le soutien de l'État devrait être réparti plus équitablement afin de favoriser, non

pas la productivité à tout prix, mais la protection de l'environnement, l'entretien des paysages et les dynamiques rurales par une occupation active du territoire (UQCN, 2002a). La diversité agricole doit être encouragée par les politiques publiques, puisqu'elle est l'une des composantes du développement durable (UQCN, 2002a). Ajoutons que les pratiques agro-environnementales durables adoptées par les exploitations agricoles devraient être pleinement encouragées, notamment par le biais d'aides financières et de mesures d'écoconditionnalité. La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture, particulièrement pour ses fonctions non-marchandes, va également dans le sens d'un appui concret au développement de pratiques agricoles durables. Sans cette reconnaissance, les producteurs agricoles ne peuvent s'acquitter de l'ensemble de leurs rôles (UQCN, 2002a). Finalement, l'intégration des coûts engendrés par les pratiques durables dans la comptabilité des activités agricoles, pourrait être un moyen efficace dans le but d'un partage des coûts entre l'ensemble des acteurs de la société (UQCN, 2002a).

Sous les concepts d'agriculture durable ou raisonnée, se trouvent une multitude de pratiques agricoles, dès plus traditionnelles aux plus originales. L'agriculture biologique est certes l'une des plus connues, mais elle n'est qu'une des formes possibles de l'agriculture durable et alternative. Rappelons que cette forme d'agriculture comporte également des objectifs de rentabilité et de valorisation des autres fonctions de l'agriculture. L'agriculture du terroir, la transformation des produits agricoles, l'agrotourisme, l'agriculture soutenue par la communauté et les productions marginales sont, en ce sens, des pratiques alternatives d'agriculture durable. Les petites exploitations

agricoles, l'agriculture à temps partiel et les modes de gestion innovateurs peuvent également constituer des pratiques alternatives d'agriculture durable. Ce sont ces concepts opératoires qui ont été observés et questionnés sur le terrain dans le cadre de ce mémoire.

Dans le but d'analyser les pratiques agricoles propres aux femmes, ou développées en raison de leur socialisation particulière, nous avons également observé les parcours de celles-ci, leurs valeurs et leurs motivations. Nous cherchions à comprendre le sens que ces agricultrices donnent à leurs pratiques et leur positionnement face à l'agriculture durable. Nous tentions également de savoir si ces femmes ont des préoccupations face à l'avenir de leur famille, de leur communauté et plus largement face au développement régional.

1.8 – Méthodologie

La recherche entreprise est de nature descriptive. Bien que la relation entre les agricultrices et le développement de pratiques agricoles durables soit des plus intéressante, les moyens dont nous disposions ne permettaient pas d'en faire la vérification. Les questions de recherche comparatives nécessitent effectivement la comparaison entre au moins deux groupes, multipliant ainsi les entrevues à réaliser pour l'obtention de résultats concluants.

Dans le cas présent, nous nous sommes donc limités à l'étude d'agricultrices aux pratiques agricoles alternatives afin de décrire leurs réalités, leurs pratiques, leurs cheminements et leurs perceptions. Cette recherche, de type exploratoire, pourrait par la suite être approfondie par une étude représentative du milieu agricole de la région. Le lien hypothétique entre femmes et agriculture durable fut bien sûr exploré mais notre étude se base sur la description des perceptions des répondantes et non sur une comparaison entre les pratiques d'un échantillon d'hommes agriculteurs et d'un échantillon de femmes agricultrices tels que ceux-ci se distribuent dans l'ensemble des MRC de la région; il faut donc interpréter les résultats à la lumière de cette limite.

Les premiers contacts avec le milieu agricole prirent la forme de rencontres avec quelques informateurs clés. Ce pré-terrain servit dans un premier temps à enrichir les informations recueillies lors de la recherche documentaire, puis dans un deuxième temps, à élaborer une banque de répondantes possibles. Les représentantes du Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent furent des informatrices de tout premier ordre. Les contacts furent également établis avec l'Union paysanne et le bureau régional du MAPAQ à Rimouski. Ces personnes impliquées dans le milieu agricole régional nous soumièrent une liste d'agricultrices répondant aux critères suivants : être propriétaire unique ou majoritaire, avoir une exploitation agricole située au Bas-Saint-Laurent et développer des pratiques alternatives et durables. À partir de cette banque de noms, et suite à leur accord, dix agricultrices furent sélectionnées afin de participer à la recherche. Aucun critère quant à l'âge, le statut ou le cheminement agricole n'influença la sélection

des répondantes. Seule la variété des productions et la dispersion géographique des entreprises motivèrent notre choix.

L'outil privilégié pour la cueillette d'informations fut l'entrevue et l'entrevue semi-dirigée. La première partie de chacune des rencontres consista en la visite de l'exploitation agricole. Ces visites donnèrent lieu aux descriptions des pratiques agricoles, particulièrement de celles dites durables et des innovations apportées en regard de l'agriculture conventionnelle. Puisque des exploitations de toutes sortes furent visitées, les entrevues étaient à cette étape semi-dirigées afin de laisser place aux particularités propres à chaque exploitation.

La seconde partie des rencontres concerna davantage le cheminement et les représentations des répondantes. Des questions plus précises furent alors posées. Nous discutons dans un premier temps du portrait global de ces agricultrices, c'est-à-dire situation familiale, formation, premier contact avec l'agriculture. Dans un deuxième temps, nous cherchions à comprendre leur cheminement, les obstacles qu'elles rencontrèrent et les pratiques qu'elles développèrent. Pour conclure l'entrevue nous questionnions ces femmes sur le sens qu'elles donnent à leurs pratiques, sur leur vision de l'agriculture durable et nous cherchions à savoir quelles étaient leurs préoccupations particulières face au développement de l'agriculture ainsi qu'en regard du développement régional. L'ensemble de ces entrevues questionnait le rôle des expériences particulières aux femmes dans le développement de pratiques agricoles durables.

CHAPITRE 2

LES PRATIQUES ALTERNATIVES DES FEMMES EN AGRICULTURE : UNE VISION DYNAMIQUE

2.1 – Portrait des dix agricultrices et de leur entreprise

Les portraits présentés ici sont issus des entrevues menées auprès de dix agricultrices du Bas-Saint-Laurent. Présentant succinctement leur histoire et l'entreprise agricole qu'elles ont mise sur pied, ces courts textes sont riches d'informations. Celles-ci seront analysées dans les sections suivantes.

2.1.1 – Lise

Née à Baie-des-Sables, Lise est l'aînée d'une famille de treize enfants. Ses parents étaient propriétaires d'une ferme laitière diversifiée, qui suivit son époque et se spécialisa au fil du temps. À l'adolescence, Lise ne rêvait pas de devenir productrice agricole. Ses intérêts allèrent vers la bibliothéconomie et elle quitta la région pour étudier cette discipline au cégep de Jonquière. Elle enseigna ensuite le français en Louisiane. Ce n'est qu'à son retour que son intérêt pour l'agriculture biologique devint plus marqué et elle entreprit alors des études en agronomie à l'Université Laval. Mais cette formation, où l'agriculture biologique n'avait pas sa place ne lui convenait pas. Autodidacte, Lise puisa l'information recherchée à différentes sources, notamment par des cours donnés en formation aux adultes. Pionnière en agriculture biologique, elle s'impliqua activement en enseignement et contribua au développement de la production biologique au Bas-Saint-Laurent. Lise eut alors l'occasion d'acquérir la ferme de ses grands-parents, qu'elle aménagea tranquillement. Ce n'est ainsi qu'en 1994 qu'elle s'investit à temps plein pour le développement de son entreprise agricole.

Lise partage sa vie avec quelqu'un depuis quelques années. Bien que gestionnaire de formation, il est maintenant le collaborateur de Lise. Elle demeure toutefois le maître d'œuvre de la ferme. Son conjoint est père de deux enfants et Lise et lui ont récemment adopté deux jeunes garçons. Les enfants participent aux travaux de la ferme, à la mesure de leurs intérêts et capacités.

Lise est productrice de viande biologique diversifiée. Elle élève principalement de l'agneau, avec un troupeau de 175 brebis, mais également des porcs, des veaux ainsi que des poulets. Elle a développé sa propre mise en marché et a instauré au réseau de vente de type agriculture soutenue par la communauté. Elle livre ainsi des paniers de viande biologique quatre fois par années de Baie-des-Sables à Sherbrooke en passant par le Saguenay et Montréal. Elle offre des paniers de cinquante kilos ou de cent kilos, avec la possibilité de quelques personnalisations. Elle dessert actuellement quatre-vingt familles et projette d'augmenter sa clientèle à cent cinquante familles au cours des prochaines années.

2.1.2 – Linda

Née au début des années soixante et maintenant mère de quatre enfants, Linda a toujours habité à Montréal jusqu'à sa récente arrivée dans le Bas-Saint-Laurent. Comme bien des citadines, elle n'avait jamais eu l'occasion de s'initier à l'agriculture. Elle travailla plusieurs années pour le Canadien Pacifique. Lors de la relocalisation des bureaux de la compagnie, elle décida de quitter l'entreprise et vint s'installer dans la

MRC de Rimouski-Neigette, la région natale de son conjoint. Elle démarra alors une petite production agricole diversifiée puis se spécialisa en production ovine. Elle suivit une formation de huit cents heures, incluant un stage en agriculture, donnée par le cégep de Matane. Elle travailla ainsi cinq ans pour développer son entreprise tout en s'impliquant au niveau de la commercialisation de l'agneau. Elle décida par la suite de se consacrer à la commercialisation et vendit la ferme. C'est alors qu'elle démarra Agneaux-Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, une agence de commercialisation axée sur la vente régionale. De quatre éleveurs au départ, son agence en regroupait soixante six mois plus tard.

Linda avait une bergerie de 248 brebis, dont beaucoup de pur sang. La vente de ses agneaux se faisait facilement. Afin d'exploiter une autre dimension de son entreprise, elle mit sur pied un centre d'interprétation en production ovine. Ce centre avait deux vocations, une première touristique et sociale, qui permettait aux visiteurs d'avoir un contact privilégié avec le monde agricole. Linda accordait beaucoup d'importance à ces visites et se faisait un devoir de les enrichir en fournissant une foule d'informations. Le deuxième volet du centre avait été développé pour offrir un service particulier aux producteurs ovins. Les producteurs d'agneaux de race pure avaient la possibilité de laisser en pension quelques agneaux au centre. Les acheteurs potentiels pouvaient ainsi faire le tour du centre, connaître les différentes races, leurs caractéristiques et faire un choix éclairé. Lorsque les personnes étaient intéressées, Linda se chargeait de les référer au producteur de leur choix. Linda sut habilement joindre les deux vocations de son centre d'interprétation en production ovine et développa un service tout à fait unique.

2.1.3 – Dominique

Dominique est née en 1958, à Trinité-des-Monts. Petite-fille d'agriculteurs, elle connut pourtant peu l'agriculture dans son enfance. La ferme de ses grands-parents ayant été vendue lorsqu'elle était encore enfant, elle ne put réellement prendre part aux activités agricoles. Elle travailla quelques années en graphisme et s'impliqua bénévolement à la Foire régionale de l'agneau de Trinité-des-Monts. Ce fut l'occasion pour Dominique d'approcher le monde agricole mais elle n'y entra de plein pied que lors de son mariage avec un producteur ovin. Elle s'initia alors aux travaux agricoles et prit sa place au sein de l'entreprise. Après la naissance de ses premiers enfants, elle décida de démarrer sa propre entreprise agricole en production ovine. Ne possédant pas de formation en agriculture, elle suivit lors du démarrage de son entreprise, des cours de comptabilité et d'informatique. Elle s'impliqua dans le Club d'encadrement technique des producteurs ovins du Bas-Saint-Laurent, le Club de fertilisation 2000, le Club de race pure Suffolk du Bas-Saint-Laurent, la Coopérative de commercialisation des ovins de l'Est-du-Québec, et Ovi-Plus. Elle fut nommée agricultrice de l'année en 2004. Dominique est mère de quatre enfants, trois filles âgées de seize, quinze et six ans et un garçon âgé de huit ans. Les deux adolescentes prévoient prendre la relève de la ferme familiale et elles s'impliquent déjà dans l'entreprise.

Démarrée en 1997 avec un petit cheptel, la bergerie compte maintenant 1 400 brebis. L'entreprise loue les bâtiments à l'entreprise de son conjoint. Sa bergerie est divisée en deux parties. L'une construite en 93, l'autre rénovée en 2002. Dominique

profita de ces récentes rénovations pour améliorer l'aménagement des bâtiments de façon à faciliter l'exécution des besognes.

2.1.4 – Pascale

Originnaire de Matane, Pascale est âgée d'une trentaine d'années. Ses parents lui transmirent la fibre entrepreneuriale. Suite à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales en sciences pures au cégep de Matane, elle devint bachelière en biologie à l'Université Laval. Elle décrocha alors un diplôme de deuxième cycle en biologie végétale. C'est lors de ses recherches en serres qu'elle eut la piqûre pour ce mode de production agricole. Elle travailla deux ans à titre de directrice de la production aux Serres Saint-Laurent à Mirabel. Elle devint alors mère et profita de son congé de maternité pour revenir s'installer dans sa région natale. C'est à son retour dans la région de Matane qu'elle entreprit les démarches pour mettre sur pied son entreprise agricole.

C'est ainsi que Pascale démarra en 2002 une entreprise de production de cerises de terre en serre se démarquant par l'originalité et la qualité de son produit. Elle devint la première entreprise au Canada à produire commercialement des cerises de terre en serre. L'entreprise dispose de quatre serres d'une superficie totale de 1 600 m². La culture de la cerise de terre est semblable à celle de la tomate et les plants réclament sensiblement les mêmes soins. La culture en serre permet d'optimiser les rendements et d'allonger la période de production puisqu'il y a contrôle des paramètres climatiques. Elle offre aussi de nombreux avantages liés à la récolte et au triage des fruits, ce qui permet de fournir aux marchés une production de qualité supérieure et constante. Pascale propose

maintenant à ses clients une gamme de produits transformés; confitures, coulis, gelés et sirop.

2.1.5 – France

France est née dans les années soixante, en banlieue de Montréal, loin du monde agricole. Bien que ses grands-parents étaient agriculteurs, elle ne développa pas de lien particulier avec ce milieu lors de son enfance. Elle eut un long parcours et pratiqua mille et un métiers avant d'en arriver à l'agriculture. Elle travailla en coiffure, en restauration, travailla en usine, fut assistante dentaire et fromagère. Lors d'une période de chômage, elle eut l'opportunité de retourner aux études et motivée par son désir de travailler dehors, elle opta pour un diplôme d'étude professionnelle en horticulture ornementale offert aux Jardins Botaniques de Montréal. Elle travaille depuis comme jardinière pour la ville de Montréal. Ce n'est que tout récemment qu'elle démarra son entreprise en production maraîchère biologique dans la région de Rimouski.

Son entreprise fut démarrée en copropriété avec sa conjointe, également jardinière à la Ville de Montréal. Leurs jardins, d'une superficie d'un hectare, comprennent une variété de légumes, notamment des asperges ainsi que des fines herbes, de l'ail, des framboises et des fraises. Elles vendent leur production à Montréal et dans la région. Elles souhaitent développer un projet d'agriculture soutenue par la communauté sous la forme d'auto-cueillette de légumes.

2.1.6 – Johanne

Johanne est née à Rimouski à la fin des années cinquante. Ses parents, agriculteurs, exploitaient une ferme laitière et une petite production maraîchère. Au début de l'adolescence, sa famille fut expropriée de la terre familiale. Bien qu'enfant elle désirait prendre la relève de l'entreprise familiale, elle ne se dirigea pas tout de suite en agriculture. Elle débuta des études en secrétariat mais comprit rapidement que ce domaine ne lui convenait pas. Elle partit donc à Trois-Rivières étudier la photographie et revint s'installer à Rimouski. C'est dans sa région natale qu'elle travailla quelque temps en photographie pour ensuite entreprendre une longue série d'emplois et d'études; études en parapsychologie, traitements d'énergie, entretien ménager, chauffeur privé, emploi au Palais de Justice, pour Hydro-Québec, en aménagement paysagé et en ébénisterie. Suite à une période de chômage, elle eut la possibilité de retourner aux études. Elle s'engagea donc dans une formation d'agriculture biologique à l'ITA de La Pocatière. C'est suite à ces études qu'elle loua une grange et démarra son entreprise.

Après des débuts difficiles en 1991 en production de vers de terre pour la pêche, Johanne redirigea sa production vers le jus d'herbe de blé. Pionnière dans cette production au Québec, elle innova également sur le plan de l'emballage par rapport aux produits ontariens. Le jus extrait de l'herbe de blé est congelé et ensuite distribué. La demande est toujours en croissance. Conservant son intérêt pour les vers de terre, Johanne développa un composte au fumier de vers de terre. Son composte, notamment vendu à un producteur de liquide hydroponique, est également vendu dans les magasins d'aliments naturels. Toutes les étapes de transformation et d'emballage, et ce pour les

deux produits, sont faites à la ferme. Elle élève toujours des vers pour la pêche et elle est depuis 2003 propriétaire d'un circuit de vente en Gaspésie.

2.1.7 – Chantal

Née à Montréal au milieu des années soixante, Chantal décida à l'adolescence qu'elle voulait vivre en milieu rural. Cet amour de la nature lui fut transmis par sa mère, une Gaspésienne d'origine. Après avoir fait un stage en production maraîchère à l'Anse-Saint-Jean, elle dirigea quelques années une petite production maraîchère dans le Témiscouata. C'est un peu par hasard qu'elle découvrit l'herboristerie lors de problèmes de santé de l'un de ses enfants. Elle trouva ainsi son domaine de prédilection et s'engagea en 1995 dans une formation par correspondance de trois ans en herboristerie. Dès 1996, elle démarra son entreprise sans toutefois avoir planifier le développement actuel.

Chantal est mère de quatre enfants, âgés de neuf à quinze ans. Elle n'a pas eut recours aux services de garde, décidant plutôt de garder les enfants avec elle. Autonomes et rapidement initiés aux travaux de l'entreprise, ils participent maintenant activement à plusieurs activités, notamment les deux plus âgés.

Produisant 120 variétés de plantes sur deux acres de terres, Chantal offre ses produits transformés à sa boutique en saison estivale et par catalogue l'année durant. Les clients et visiteurs ont également l'opportunité de découvrir les jardins, par une visite guidée ou seuls, par le biais de pancartes informatives sur les plantes et leurs propriétés.

Chantal développe elle-même de nouveaux produits et toute la transformation s'exécute à l'atelier de transformation aménagé à la ferme. Cette partie de recherche et développement passionne particulièrement Chantal.

2.1.8 – Anne

C'est dans un petit village gaspésien maintenant fermé qu'Anne vit le jour. Ses parents possédaient une ferme laitière diversifiée. Sa mère, bien qu'étant enseignante, était très impliquée dans l'entreprise. La fermeture du village obligea la famille à déménager et Anne passa son adolescence en ville. Elle devint éducatrice spécialisée et travailla plusieurs années dans ce domaine. Malgré cet éloignement de la campagne, l'agriculture fit toujours partie de sa vie et elle savait qu'elle reviendrait un jour à cette passion. À trente ans, mère d'une petite fille de quatre ans, elle retourna sur les bancs d'école. Elle débuta une formation en gestion d'entreprise agricole au cégep de Matane. Elle eut ensuite l'opportunité de s'associer avec quelques personnes pour démarrer une production hydroponique. Le contact à la terre lui manquant, elle quitta cette entreprise pour développer une production maraîchère.

C'est en 1999 qu'elle acheta la ferme en copropriété avec sa conjointe, une agronome. Elle produit plusieurs légumes, mais surtout des tomates en serres. Elle produira prochainement des pommes ainsi que des petits fruits que les clients pourront cueillir eux-mêmes. Tous les fruits et légumes sont vendus au comptoir de vente installé à l'entrée de la ferme. Anne développa également une gamme de produits

transformés; confitures, pesto, nectar de pommes/prunes et pommes/framboises, ainsi que ses célèbres sel aux herbes et sel de champignons. Ses sels sont vendus dans le Kamouraska, mais également au Marché Jean-Talon à Montréal ainsi qu'à Québec. Ayant une production d'environ 8000 bouteilles, elle vise d'en produire 25 000 dès l'an prochain.

2.1.9 – Nicole

Originnaire de la Mauricie, Nicole est née dans les années cinquante. De grands-parents agriculteurs, elle avait une fascination pour la vie à la ferme et y a vécu des moments mémorables. Elle participait aux travaux de la ferme avec enthousiasme. Jeune adulte, elle ne devint pourtant pas agricultrice. Elle fit carrière dans une entreprise de verre à un poste axé sur la recherche et la résolution de problèmes. Décidée à changer de mode de vie, elle décida au début de la cinquantaine de s'acheter des terres agricoles. Autodidacte et forte de ses expériences passées, elle prit elle-même sa formation en charge et construisit celle-ci selon ses exigences. Mère de deux fils, elle serait heureuse que l'un d'eux prenne la relève, mais elle démarra ce projet d'abord et avant tout pour répondre à ses propres aspirations.

C'est en novembre 2001 qu'elle fit le grand saut et acheta ses terres. La propriété ayant été laissée à l'abandon au cours des dernières années, elle cultiva ses champs petit à petit, plusieurs n'ayant pas été cultivés depuis longtemps. Productrice de céréales biologiques, elle cultive du blé, du seigle, du tournesol et du soya. À l'affût de varier sa

production et d'effectuer les rotations adéquates, elle a de nombreux projets en tête. Soucieuse de ses pratiques culturales, elle produit des grains de qualité supérieure, c'est-à-dire propres à la consommation humaine, ce qui confère une plus-value importante à ses céréales.

2.1.10 – Catherine

Beauceronne d'origine, Catherine est âgée d'une vingtaine d'année. Bien que sa mère ait travaillé en serriculture plusieurs années, elle n'a pas grandi dans un milieu agricole. Même grâce à ses grands-parents agriculteurs, elle n'a pas eu l'occasion de développer de véritables liens avec l'agriculture. Pourtant, cet intérêt germa en elle. Son entourage y voyant un rêve impossible, elle entreprit une formation en soins infirmiers et travailla quelque temps dans ce domaine. Elle ne s'y sentait pourtant pas à son aise. C'est ainsi qu'elle décida de se lancer et débuta une formation en agriculture. Catherine est également mère de quatre enfants, âgés de deux à six ans. Son conjoint, originaire de la région, travaille à l'extérieur. Durant l'été, elle doit avoir recours aux services d'une gardienne à la maison. Après avoir exploré la production de lapins, elle opta pour la production maraîchère et la production en serre.

Son entreprise maraîchère biologique fut démarrée en 2001. Possédant des jardins d'une superficie d'un hectare, elle cultive environ deux cents variétés de légumes, fleurs comestibles et fines herbes. Catherine développa une mise en marché de type agriculture soutenue par la communauté. Elle offre à ses clients des paniers individuels ou familiaux.

Elle fournit également quelques restaurants et boutiques de sa région. Une partie de sa production est faite en serre.

2.2 – Typologie des agricultrices

À ce point, il semble intéressant de tenter une typologie des agricultrices ayant participées à cette recherche. Trois portraits types se dégagent, l'entrepreneure, la scientifique et la militante. Ces catégories, n'étant évidemment pas exclusives, ont le mérite de bien représenter les femmes rencontrées et de schématiser leurs relations avec l'agriculture, la gestion d'entreprise et l'environnement. Il est notable de constater que nous ne retrouvons pas ici une catégorie d'agricultrice «circonstancielle» ou «par obligation», c'est-à-dire qu'aucune d'elles n'a dû reprendre la ferme familiale, par exemple, ou adopter la profession de son conjoint. Si l'une d'elles est devenue agricultrice par son mariage à un agriculteur, elle a tout de même fait le choix de démarrer sa propre entreprise agricole et d'en faire sa profession.

- « L'entrepreneure » : Pascale, Dominique et Linda

Les agricultrices de cette catégorie sont des femmes d'affaires. Bien qu'elles aient une passion pour l'agriculture, elles ont une « culture entrepreneuriale » qui aurait également pu s'appliquer dans d'autres domaines. Elles ont élaboré de solides plans d'affaires, fait des études de mise en marché, développé des concepts de ventes innovateurs, etc. Elles ont un discours étayé sur la façon d'accéder à la rentabilité pour

les entreprises agricoles et sont celles qui s'impliquent le plus en développement régional.

- « La scientifique » : Johanne, Catherine et Nicole

Les scientifiques démontrent un profond intérêt pour les procédés agricoles, pour le développement de produits innovateurs ainsi que pour l'élaboration de machineries adaptées à leurs besoins. Elles cherchent constamment à comprendre le pourquoi des choses et transfèrent les connaissances, acquises antérieurement, au domaine agricole. Elles tiennent de plus des propos bien raisonnés sur l'agriculture durable et ont à cœur l'application de ces principes dans leur entreprise agricole. Les agricultrices de cette catégorie sont celles qui s'impliquent le moins dans le secteur agricole.

- « La militante » : Anne, France, Chantal et Lise

Les militantes mettent l'accent sur la dimension créative de leur travail. Elles accordent beaucoup d'importance aux relations harmonieuses avec l'environnement et sont d'ailleurs les plus militantes pour promouvoir l'agriculture biologique. Elles soutiennent souvent leurs décisions par des préoccupations sociales ou écologiques et sont peut-être celles qui accordent le plus d'importance aux échanges avec la population en général et avec leurs clients en particulier.

Bien sûr, certaines de ces agricultrices pourraient être caractérisées par plus d'une catégorie, notamment militante et scientifique, mais la majorité d'entre elles ont un profil prédominant. De plus, si nous pouvons faire certaine relation entre cette typologie et

l'implication, nous ne pouvons en faire avec d'autres dimensions telles la rentabilité de leur entreprise, leur formation académique ou leur passion pour l'agriculture.

2.3 – Pratiques et représentations des agricultrices

2.3.1 – Leurs représentations du secteur agricole et de l'agriculture durable

C'est toujours avec un élan très spontané que les agricultrices rencontrées donnent leur vision du secteur agricole, en faisant ressortir un ou quelques aspects qui les préoccupent davantage. Bien que certaines différences marquent leurs discours, ces femmes dressent un portrait sombre du secteur agricole. Dans un premier temps, sept d'entre elles jugent que des pratiques agricoles inadéquates ont cours au Québec ; des impacts négatifs tant au plan de la santé des humains et des animaux que de l'environnement sont soulignés. Déterminée par des objectifs toujours plus exigeants de productivité, l'agriculture semble, selon ces femmes, ne plus répondre à l'une de ses fonctions de base, à savoir la préservation de l'environnement.

« Le secteur agricole est en plein déclin actuellement. [...]. L'agriculture perd sa crédibilité. »

« On ne continuera pas impunément à contaminer nos sols, notre eau, sans qu'un jour ça nous retombe sur le dos. Ça commence à nous tomber dessus et personne ne prend conscience qu'on en est responsable. »

Plus précisément, ces agricultrices dénoncent l'utilisation de médicaments, la dégradation des sols et les déséquilibres au plan alimentaire des animaux. Elles constatent que les changements qui s'amorcent pour transformer les modèles agricoles sont non seulement lents mais demeurent superficiels, c'est-à-dire qu'ils n'opèrent pas de réelle prise de

conscience de la part des citoyens. Certaines sont plus optimistes et voient quelques changements s'accroître dans le Bas-Saint-Laurent et chez les consommateurs.

Trois agricultrices ne partagent pas l'opinion des premières quant aux mauvaises pratiques agricoles au Québec. L'une d'elle fait valoir son avis en soulignant l'exemplarité des pratiques agricoles dans la région tandis que les autres n'abordent tout simplement pas cette question.

« Les gens nous perçoivent comme des pollueurs. Pourtant, si certains font attention, ce sont bien les agriculteurs. On ne déverse pas de lisier dans les rivières, en tout cas pas au Bas-Saint-Laurent. »

La taille des entreprises agricoles fait également partie des préoccupations des agricultrices rencontrées. Lorsque les agricultrices abordent cette question, c'est pour soulever les inconvénients des méga-entreprises agricoles ; situation qui, selon elles, engage les agriculteurs et les agricultrices dans un cycle de croissance, d'endettement et d'augmentation de la charge de travail. Elles considèrent que ce cycle n'aurait en définitive qu'un impact négatif sur la qualité de vie des agriculteurs.

« On ne peut plus s'en aller vers les méga-porcheries, les méga-vacheries. Ce ne sont pas des unités humaines. »

Deux des agricultrices déplorent d'ailleurs que les structures venant appuyer l'agriculture soient essentiellement dirigées vers les grosses productions, notamment au plan de l'abattage, des subventions agricoles et des avantages associatifs.

« Le système agricole est fait pour les gros producteurs, ça c'est déplorable. »
 « Il y a un syndicat des serriculteurs au Québec, mais encore là c'est pour les grosses productions. Moi je n'en retirais aucun avantage. »

Si les méga-entreprises agricoles ne semblent pas convenir aux agricultrices rencontrées, elles conviennent néanmoins qu'un certain niveau de production est nécessaire pour assurer la rentabilité de l'entreprise. Cinq d'entre elles ont à cet effet des projets de croissance.

Le tiers des répondantes témoignent d'un problème touchant tous les éleveurs d'animaux de boucherie, à savoir la part considérable octroyée à l'abattage et à la transformation sur le prix payé par le consommateur.

« J'ai décidé de développer cet aspect là (l'agriculture soutenue par la communauté) parce que je n'avais pas assez un bon prix pour mes agneaux lorsque je les vendais à l'encan. J'étais toute seule, je travaillais très fort et je n'avais même pas 5\$ le kilo alors que les clients paient autour de 28-30\$ le kilo. Et avec tous les fournisseurs à payer, ça n'avait pas de bon sens. »

Selon l'une des agricultrices, cette marge grugée par les différents acteurs de la chaîne agroalimentaire explique les difficultés financières et même la non-rentabilité de plusieurs entreprises agricoles. Celles-ci n'auraient d'autres choix que de recourir à l'aide financière octroyée par l'État, devenant ainsi de plus en plus dépendantes.

« Le consommateur paie un certain prix pour les agneaux, mais le transformateur et l'abatteur ne paieront jamais autant pour ces agneaux là. Donc on ne sera jamais rentable en agriculture. Tu as beau faire ce que tu veux, tu ne seras jamais rentable, faut toujours être subventionné. C'est un secteur qui n'est pas autonome, qui ne peut pas survivre financièrement sans les subventions des gouvernements. »

Si par le passé la plupart des gens pouvaient s'initier au monde agricole par le biais d'un membre de la parenté ou d'un voisin, la diminution radicale du nombre de fermes a complètement changé cette dynamique. Au cours des dernières décennies, une rupture s'est ainsi graduellement opérée entre ces deux réalités : le monde agricole et non

agricole. Trois agricultrices soulignent le problème des représentations de l'agriculture et des conséquences de cette « distance » entre producteurs et consommateurs. Bien qu'elles le présentent sous différents angles, il est intéressant de noter qu'elles sont très sensibles aux images négatives véhiculées concernant leur « profession » et ses fonctions sociales. L'une d'elle parle de méconnaissance.

« Les agriculteurs travaillent très forts et les consommateurs ne le voient pas. Dans le fond c'est pour eux qu'ils font ça, pas pour le salaire qui est bien bas en comparaison à d'autres. [...] Les consommateurs se sont éloignés des agriculteurs. S'ils voyaient ce que les agriculteurs font et comprenaient qu'ils le font pour eux, ça irait mieux. »

Elle considère que les consommateurs ne sont pas conscients des impératifs de l'agriculture et des sommes de travail exigées. Le rapprochement entre producteurs agricoles et consommateurs passerait, selon elle, par le dialogue. Ces échanges permettraient notamment une meilleure connaissance du monde agricole par la population non agricole. La cohabitation en serait ainsi facilitée. Une deuxième agricultrice témoigne également de cette problématique en constatant que cette distance entre producteurs et consommateurs occasionne des lacunes importantes au plan des connaissances relatives à l'alimentation. Beaucoup d'enfants et même d'adultes ne connaissent pas la provenance des différents produits alimentaires qu'ils consomment pourtant tous les jours. La vente directe aux consommateurs et l'agriculture soutenue par la communauté sont, pour cette agricultrice, des éléments de solution. Un angle quelque peu différent est soulevé par une troisième répondante. Elle déclare que l'agriculture perd de sa crédibilité et que les citoyens ont désormais l'impression que les agriculteurs ne les nourrissent plus mais les empoisonnent. Le secteur agricole, notamment en raison de la pollution agricole, serait lui-même responsable de ce renversement. Les représentations

en jeu chez les consommateurs et chez les agriculteurs eux-mêmes sont devenues plus négatives :

« Maintenant, les citoyens considèrent qu'ils nous font vivre, avant c'était les agriculteurs qui considéraient qu'ils nourrissaient les citoyens. »

En réaction à cette vision plutôt sombre du secteur agricole, les agricultrices rencontrées s'engagent dans des pratiques d'agriculture durable. À l'analyse de leur discours sur cette notion, nous pouvons faire ressortir la présence des trois dimensions généralement attribuées à cette forme d'agriculture, soit les dimensions économique, environnementale et sociale. La dimension économique, selon laquelle l'agriculture doit permettre aux producteurs d'avoir des revenus décentes, fut soulevée de façon spécifique par trois femmes. Notons toutefois que l'ensemble des agricultrices font état de cette préoccupation. L'une des agricultrices, productrice dans le secteur maraîcher, considère que le concept de produit équitable devrait être introduit au Québec et s'appliquer aux productions québécoises.

« Il va falloir que nos légumes puissent être vendus à un prix décent, parce qu'on ne peut pas être en concurrence avec le biologique des États-Unis ou du Mexique. »

Beaucoup d'agricultrices semblent effectivement peu satisfaites du prix qu'elles obtiennent pour leur production. Un prix qui, selon elles, ne compense pas pour le travail et les investissements faits.

Concernant la dimension environnementale, notons que quatre agricultrices associent étroitement l'agriculture durable à l'agriculture biologique. Pour elles, seule cette dernière est en mesure de préserver l'environnement et répond au concept de

durabilité. Les répondantes sont également préoccupées par la qualité de leur environnement et de celui de leurs enfants.

« C'est difficile d'aller étendre des pesticides avec les enfants qui jouent à côté. »

Elles souhaitent vivre dans un environnement sain et harmonieux, où l'agriculture joue un rôle de valorisation des différents éléments naturels et sociaux. Mais elles pensent également à l'avenir.

« On est sur une terre une quarantaine d'années, il faut regarder plus loin que le bout de son nez. On est juste de passage sur les terres. »

Bien que les agricultrices associent moins spontanément leurs préoccupations sociales à l'agriculture durable, celles-ci constituent une partie importante de leurs discours. Les dimensions sociales de l'agriculture préoccupent effectivement beaucoup les agricultrices mais ce n'est souvent qu'après discussion et réflexion qu'elles associent ces préoccupations à l'agriculture durable. Il semble ainsi que chez plusieurs, le réflexe d'associer préoccupations sociales et agriculture durable ne soit pas aussi développé que celui d'accoler préoccupations environnementales et économiques au concept d'agriculture durable. C'est pourtant la dimension sociale qui transparaît le plus du discours et du quotidien de ces femmes. À cet égard, notons que sept d'entre elles expriment le désir de partager leur passion et de transmettre leur savoir. Elles offrent pour la plupart des visites guidées de leur entreprise, en rendent l'accès libre au public et l'une d'entre elles a même créé par le passé un centre d'interprétation de l'agneau. Elles mettent un point d'honneur à toujours répondre aux questions des clients et apprécient donner des explications sur leur mode de production, sur les animaux et sur toutes dimensions liées au monde agricole. C'est d'ailleurs dans cet esprit que plusieurs d'entre

elles donnent des conférences, des ateliers ou des formations. Cette attention à la transmission des savoirs, caractéristique souvent associée à la culture-femme, est particulièrement observable chez ces agricultrices.

Trois des répondantes témoignent expressément de leur responsabilité de nourrir les gens. Elles ont la volonté de produire des aliments de qualité et de contribuer à l'amélioration de la santé de la population québécoise. Elles ont le sentiment d'ainsi faire leur part pour favoriser le développement de la société québécoise.

« On est beaucoup sur la planète, c'est presque impossible de faire virer la machine de bord. Dans le fond le meilleur moyen c'est de faire une petite chose, si chacun fait sa part... Et l'agriculture bio, c'est ma part. »

Les agricultrices rencontrées portent également un intérêt particulier à la qualité de vie de leur famille. L'agriculture est à cet égard complexe. Ces femmes ont pour la plupart fait le choix de faire de l'agriculture notamment pour la qualité de vie qu'elles envisageaient possible dans cette profession. Il est remarquable de noter que ces femmes n'ont pas été déçues. Malgré les années, elles mentionnent encore la qualité de vie comme principal avantage de leur travail. Pourtant la liste de contraintes et d'exigences dictées par l'agriculture est longue : surcharge de travail, précarité financière, épuisement, difficile conciliation travail famille. Tellement que nous pourrions nous demander à quelle qualité de vie ces femmes font référence? La réponse semble se trouver au quotidien. Elles forgent leur qualité de vie en vivant leurs passions mais également en impliquant les enfants aux travaux de la ferme, en étant créatives dans leur travail ou encore en « allant en vacances en bergerie », c'est-à-dire en étant, encore et toujours, émerveillées par la nature et ses possibilités.

2.3.2 – Représentations des pratiques alternatives

Pratique alternative et innovation sont deux termes qui bien qu'étant apparentés méritent d'être distingués. Les pratiques alternatives peuvent être caractérisées par leurs visées de changement. Elles se construisent en réaction aux modèles généralement admis, pensons à titre d'exemple aux médecines alternatives versus la médecine conventionnelle. Parmi ces pratiques, certaines sont innovantes, d'autres ancestrales, certaines sont une combinaison des deux : traditions et nouvelles technologies font effectivement souvent bon ménage. Les innovations, elles, peuvent prendre, selon Schumpeter, cinq formes : la fabrication d'un bien nouveau, l'introduction d'une nouvelle méthode de production, l'ouverture d'un nouveau marché, la découverte d'une nouvelle source d'énergie ou d'une matière première et la mise au point de nouvelles formes d'organisation de la production (ALBERTINI, SILEM, 2001). Les innovations sont donc multiples et ne relèvent pas strictement de la technologie. Retenons que les pratiques alternatives et les innovations ont en commun de diversifier les produits au sein d'un secteur d'activité.

À l'examen des pratiques et discours des agricultrices rencontrées, nous pouvons faire une certaine typologie de leurs innovations et pratiques alternatives. D'abord, huit d'entre elles font de l'agriculture biologique. Par ces pratiques alternatives, elles cherchent à modifier les modèles agricoles actuels. Elles sont amenées à développer de nouvelles pratiques culturales et de nouvelles façons de comprendre et de résoudre les problèmes qui se présentent au cours des différentes étapes de culture. Selon les propos d'une d'elles, cette aptitude à l'innovation est indispensable en agriculture biologique.

« Oui, je suis innovatrice. En agriculture biologique si tu ne l'es pas, ça ne marche pas. On est toujours obligé de se casser la tête pour trouver des solutions. Il faut trouver la source des problèmes, le pourquoi des choses. Il faut lire et être autodidacte.»

Certaines pratiques agricoles bien établies en agriculture conventionnelle doivent ici être remplacées par de nouvelles, des pratiques qui peuvent, encore aujourd'hui, être qualifiées d'innovatrices.

Mais les agricultrices ne font pas que développer des pratiques alternatives de production. Elles innovent également au plan du produit, de la mise en marché et des connaissances. Cinq d'entre elles ont développé des produits transformés et quatre cultivent des variétés de fruits, légumes, plantes ou fleurs peu commercialisés au Québec. Trois agricultrices ont élaboré des systèmes de mise en marché peu communs tel la vente par catalogue et la vente par panier, également appelée « agriculture soutenue par la communauté ». De plus, une quatrième prévoit bientôt offrir aux clients la possibilité de faire de l'auto-cueillette de légumes et l'une a par le passé mis sur pied un centre d'interprétation tout à fait innovateur. Finalement, certaines agricultrices innovent plus particulièrement au niveau des procédés agricoles, c'est-à-dire qu'elles sont toujours à l'affût de nouvelles techniques et d'aménagements physiques améliorant leur travail.

« Lors des rénovations, on a adapté le bâtiment aux besoins des filles. C'est adapté au féminin, mais les gars aussi en profitent. »

Dans l'ensemble, les agricultrices considèrent que les pratiques alternatives peuvent jouer un rôle important pour la résolution des problèmes du secteur agricole. Ces impacts sont, à leur avis, de différents ordres; social, environnemental et économique. Les pratiques agricoles alternatives peuvent d'abord jouer un rôle positif sur la qualité de vie

des agriculteurs. Les agricultrices soulignent effectivement que la diversité des activités agricoles permet à chacun et chacune de trouver la production qui correspond le mieux à ses habilités et intérêts. Plus encore, la diversité au sein même d'une entreprise agricole permettrait, selon l'une d'elle, d'améliorer la qualité de vie du producteur.

« Plus la ferme est diversifiée, plus c'est équilibré et sain. C'est un avantage aussi au niveau de la qualité de vie, c'est beaucoup plus motivant, agréable de travailler dans une ferme diversifiée. »

L'une des agricultrices relève de plus la complémentarité et l'entraide qui peuvent s'instaurer entre producteurs de différentes productions. Cette idée est particulièrement pertinente. La spécialisation a effectivement eu pour effet de diminuer considérablement l'autonomie des entreprises agricoles. Les fermes spécialisées doivent se procurer chez d'autres producteurs ce qu'elles produisaient elles-mêmes par le passé : céréales et fourrages pour les producteurs d'animaux et fumier pour les producteurs de céréales, maraîchers ou autres. La diversité des activités agricoles au sein d'une région facilite donc ces échanges. Ce principe de complémentarité s'applique également aux questions d'ordre environnemental. Certaines agricultrices parlent à cet égard d'équilibre, de biodynamie et d'autonomie régionale. Les monocultures ont des effets considérables sur l'environnement. Sensibilité aux maladies, aux insectes et conséquemment surutilisation des pesticides pour enrayer ces problèmes, augmentation de l'érosion sont les conséquences les plus connues des monocultures. À cet égard, certaines agricultrices considèrent que les pratiques alternatives et surtout la diversité des pratiques agricoles sont essentielles pour préserver l'équilibre de l'environnement. La diversité est d'ailleurs l'un des principes de base de l'agriculture biologique, un type de pratiques agricoles mis en application par huit des agricultrices rencontrées. La diversité agricole permet

finalement selon certaines agricultrices de favoriser l'autonomie régionale et ainsi de diminuer le transport des produits agricoles. Produire et acheter localement comporte effectivement de nombreux avantages; maintien des exploitations agricoles, création d'emplois, solidarité sociale, diminution de la pollution liée au transport, etc.

En ce qui a trait aux aspects économiques, les pratiques alternatives mais surtout les pratiques innovantes sont qualifiées d'avantageuses par les agricultrices. De façon générale les produits agroalimentaires issus de l'agriculture alternative semblent se démarquer avantageusement sur les marchés. L'ensemble des agricultrices biologiques écoulent effectivement facilement leur production et aucune ne voit la vente de leur produits comme une difficulté. L'innovation en agriculture permettrait quant à elles d'ajouter une plus-value intéressante. La transformation, notamment, permettrait, selon plusieurs, de développer des produits à valeur ajoutée. Elle serait de plus un moyen efficace pour éviter la perte d'une partie de la production qui n'aurait pu être vendue et pour assurer une meilleure répartition de revenus liés à la vente. La vente des produits frais étant effectivement concentrée sur une courte période, la vente de produits transformés peut quant à elle s'effectuer tout au long de l'année.

« Ceux qui vont innover en agriculture seront les grands gagnants des prochaines années. »

Comme pour l'ensemble des secteurs d'activités, la production de produits de qualité supérieure est souvent le fait de petites entreprises. Les produits agricoles à valeur ajoutée donneraient ainsi la possibilité aux agriculteurs et agricultrices d'exploiter une entreprise à dimension plus réduite, ce qui est considéré comme un avantage certain par la majorité des agricultrices rencontrées.

Si les agricultrices croient fermement au développement de pratiques alternatives, elles témoignent également des nombreuses difficultés liées à ces pratiques. Six d'entre elles considèrent que la problématique la plus importante est l'accès au financement. Elles ont pour la plupart des entreprises trop petites, trop diversifiées ou trop innovatrices pour correspondre aux critères des différents programmes de financement agricole ou aux exigences des institutions bancaires conventionnelles.

« Les financiers sont prêts à financer des fermes comme ça, des gros troupeaux, des méga-porcheries... pas des fermes diversifiées. »
 « C'est plus difficile pour les agriculteurs alternatifs, pour ceux qui sont marginales de se faire financer, parce qu'ils ne sont pas dans les normes. »
 « [...] ceux qui veulent sortir un peu de l'ordinaire, faire de la diversification mais qui ne veulent pas toujours crier haut et fort que les gouvernements sont injustes, pour eux l'appui c'est zéro. Il n'y en a pas d'aide en agriculture et il ne faut pas se fier là-dessus pour se lancer. »

L'une des femmes essuya même un refus du Fond de diversification du MAPAQ, parce que son projet était trop innovateur. Deux des agricultrices notent toutefois avec une certaine fierté qu'elles seront ainsi seules responsables de leurs réussites.

La mise en marché fut aussi avancée comme l'une des problématiques les plus cruciales tant pour les entreprises agricoles alternatives que pour les productions plus conventionnelles.

« S'il n'y a pas de regroupement d'entreprises pour la vente qui se forme au cours des prochaines années, ce sera très difficile. Les agriculteurs qui font tout, n'ont pas le temps de se promener de magasin en magasin pour voir s'il manque de confiture sur les tablettes. »
 « Régionalement, il y a un problème de mise en marché, les agriculteurs sont isolés, ici et là. »

La mise en marché pour les productions alternatives demande ainsi des agriculteurs et agricultrices un travail individuel exigeant. Bien que la situation soit tout autre pour les

productions conventionnelles qui bénéficient de systèmes de transformation et de mise en marché bien établis, les agriculteurs et agricultrices en tirent généralement moins profit. C'est d'ailleurs en raison du faible prix qu'elle recevait pour ses agneaux à l'encan qu'une des agricultrices entreprit de faire elle-même la mise en marché de sa viande. Cette décision ajouta une toute nouvelle dimension à son entreprise ; une dimension exigeante qui commande de développer le marché, de maintenir le contact avec les clients, de produire suffisamment pour les servir et d'effectuer la livraison, en plus du travail habituel lié à la production. Malgré la charge de travail, cette agricultrice trouve plusieurs avantages à faire elle-même sa mise en marché, des avantages financiers, bien sûr, mais également des avantages liés aux contacts directs avec ses clients. Comme nous l'avons déjà noté, ces échanges établis entre producteurs, productrices et consommateurs sont valorisés par plusieurs agricultrices.

Sauf exceptions, les agricultrices considèrent que les normes gouvernementales sont pertinentes et, somme toute, faciles à respecter. Les deux agricultrices qui dérogent à cette opinion transforment leurs produits. L'une constate que les normes du MAPAQ sont adéquates mais que les nouvelles réglementations de Santé Canada mettent en péril son entreprise. La difficulté provenant non pas des normes elles-mêmes mais de l'absence totale de soutien pour s'y conformer. La deuxième agricultrice constate que plusieurs des normes sont essentielles, mais qu'elles sont maintenant si nombreuses qu'elles agissent telles des barrières aux entrepreneurs.

Ainsi les représentations des agricultrices concernant le segment alternatif des pratiques agricoles démontrent que les trois dimensions de l'agriculture durable sont pertinentes. Les agricultrices constatent en effet que les pratiques alternatives comportent concrètement des avantages tant au plan écologique, économique que sociale. Le chapitre qui suit permet de cerner les représentations qu'elles ont élaborées de leur rôle propre dans ce secteur.

2.3.3 – Représentations du rôle des agricultrices dans le développement des pratiques alternatives

À la question du rôle des agricultrices dans le développement des pratiques alternatives, les réponses sont mitigées. Dans un premier temps, précisons que la majorité des agricultrices, sept d'entre elles, s'accordent pour dire que les femmes en agriculture travaillent à certains égards différemment des hommes. Elles soulignent que la culture des femmes, c'est-à-dire certaines valeurs, certaines façons de faire et d'être qui, selon elles, caractérisent leurs pratiques, serait davantage axée sur l'organisation, la négociation, la créativité, la démocratie, le consensus et la facilité à se créer des réseaux. Plusieurs notent le souci particulier des femmes pour la qualité de vie et leur intérêt pour la santé. Elles auraient une attitude plus prudente vis-à-vis de l'endettement et elles auraient moins tendance à investir pour de la machinerie agricole. Selon ces femmes, les agricultrices apporteraient une « vision différente » des choses, c'est-à-dire qu'elles avanceraient des solutions différentes aux problèmes rencontrés. Notons que ces solutions pourraient parfois être dictées par des situations et ressources elles-mêmes

différentes de celles des hommes. On voit ainsi que les apports des agricultrices apparaissent à leurs yeux comme une contribution spécifique touchant plusieurs volets des pratiques, notamment les manières d'administrer leur entreprise.

Par contre, ces différences n'amènent qu'une partie des répondantes à conclure que les agricultrices sont des actrices privilégiées pour l'innovation durable en agriculture. Les premières concluent qu'effectivement, certaines caractéristiques associées à la socialisation propres aux femmes seraient propices à l'innovation, tandis que d'autres considèrent que l'innovation relève davantage des expériences passées, des intérêts et des aptitudes intellectuelles.

« Oui on travaille différemment, mais quelle façon mène plus à l'innovation? C'est plus une question d'expériences. Comme moi qui ai fait beaucoup de jobs, j'ai plus tendance à essayer toutes sortes de choses contrairement à quelqu'un de très spécialisé. »

Celles concluant à l'impact de la socialisation propre aux femmes dans le processus d'innovation ou de développement de pratiques alternatives, considèrent qu'elle peut jouer un rôle entre autre dans le choix des productions, dans la transformation et la valeur ajoutée au produit.

« Souvent, la diversification vient de l'implication que la femme veut mettre sur l'entreprise. »

« Les femmes n'iront pas vers les mêmes productions. Celles qui ont des familles veulent chercher à concilier travail/famille et elles iront vers des choses plus naturelles. »

« Les femmes ont un intérêt pour la santé, ça se répercute sur leurs choix en agriculture. »

Selon deux d'entre elles, les femmes auraient surtout tendance à diversifier les productions au sein même de l'entreprise. Elle explique cette propension par l'utilisation

plus limitée de la machinerie agricole dont la rentabilisation nécessite la culture d'une même production sur une grande superficie.

« Les femmes n'ont pas le même rapport à la machinerie. Elles ont moins besoin de posséder. »

« Les gars aiment avoir des tracteurs et s'occuper de la machinerie. Le problème c'est que pour que ça aille bien, il faut aller en ligne droite, il ne faut pas qu'il y ait d'obstacles. Les femmes ont plus tendance à travailler à terre, se mettre à quatre pattes dans une plate-bande. »

Les représentations des agricultrices tant sur l'agriculture alternative que sur leur propre rôle dans ce champ de pratiques sont déterminantes puisque ce sont sur ces bases que se construisent leurs motivations et engagements. Voyons ce qui en est plus précisément.

2.4 – Motivations et engagements des agricultrices

2.4.1 – Leurs motivations quant au développement de pratiques alternatives

Les motivations des agricultrices pour le développement de pratiques alternatives et innovatrices sont multiples. Soulignons d'abord l'intérêt tangible que plusieurs portent à l'agriculture biologique, à la santé et au respect de l'environnement. Leurs choix agricoles sont également justifiés par d'autres facteurs, tels la possibilité de se tailler une place de choix sur les marchés avec un produit exclusif et de qualité ou d'ajouter de la valeur à leur produit. Elles sont également motivées par l'aspect créatif de leur travail, par la qualité de vie qu'il procure et par le désir d'enrichir les connaissances de leur entourage et clients.

« J'avais envie de me faire plaisir et de montrer des belles choses. C'est pour ça que j'ai choisi la production maraîchère. J'avais envie de montrer

qu'il y a des choses différentes, de la laitue rouge c'est beau dans une assiette. »

« Je fais de l'agriculture biologique pour voir mes enfants, mais aussi mes petits-enfants grandir en santé. »

Soulignons de plus qu'il apparaît clairement à travers leurs discours que si l'intérêt mène à l'innovation, le besoin en est également un puissant moteur, car c'est souvent en tentant de résoudre des problèmes que les innovations sont développées.

Toutefois, l'innovation n'est pas toujours un processus facile. Faire différemment signifie souvent emprunter une voie plus difficile que celle mieux tracée des pratiques conventionnelles. L'une des agricultrices, bien qu'elle développa effectivement un projet très innovateur, déclara ne pas avoir tenté d'innover dès ses débuts en agriculture.

« Non, au début je ne voulais pas faire différemment, je voulais faire correctement. Il y a tellement de travail que tu fais juste de ton mieux et que tu n'as le temps pour rien d'autre. »

2.4.2 – Leurs implications et vision du développement régional

Outre les motivations directement reliées à l'acte de produire lui-même, nous avons voulu savoir si les agricultrices se sentaient suffisamment « concernées » par les organismes qui font une certaine promotion du secteur agricole dans lequel elles se sont investies, notamment parce qu'il est généralement reconnu que ce secteur se développera d'autant plus rapidement qu'il sera collectivement promu et valorisé par les personnes qui non seulement oeuvrent, mais y « croient » et qui sont prêtes à mener certaines « luttes ». Seules deux agricultrices s'investissent dans les structures syndicales et de soutien technique telle l'Union des producteurs agricoles et les clubs d'encadrement technique.

Soulignons que ces femmes sont toutes deux productrices ovines. Ce secteur agricole, s'il était peu développé il y a vingt ans, bénéficie maintenant d'un soutien important de la part de l'UPA. Quatre ne sont pas impliquées dans le milieu agricole, certaines par manque de temps, d'autres parce qu'elles ne voient pas l'avantage qu'une telle implication pourrait leur procurer. On constate finalement la même « timidité » féminine que l'on retrouve dans certains syndicats industriels ou gouvernementaux de salariés.

Néanmoins les quatre autres agricultrices révèlent une implication, qui bien que liée au secteur agricole, pourrait être également qualifiée de communautaire. Elles sont effectivement engagées dans des activités de formation ou de conférences, bénévoles pour la plupart. Parmi celles-ci, le degré d'implication varie de l'une à l'autre mais varie également dans le temps ; notons par exemple les propos de deux agricultrices se disant très impliquées par le passé mais qui, maintenant, préfèrent passer le relais aux plus jeunes. Ces femmes ont passé la quarantaine et elles ont le sentiment d'avoir suffisamment lutté par le passé, elles aspirent maintenant à plus de sérénité. Elles considèrent aujourd'hui faire leur part en posant des gestes individuels concrets dans le cadre de leur propre entreprise agricole. Bien que ces gestes relèvent de la sphère individuelle, ils sont motivés par une volonté de développement collectif. Ces femmes sont aptes à faire la preuve d'une conscientisation qu'elles ont pris le temps d'élaborer et dont elles sont fières. Il faut également constater que plusieurs de ces femmes ont des enfants, parfois jeunes, à la maison.

« J'étais très impliquée avant mais là, j'ai trop de travail. Je dois faire des concessions, sinon c'est ma vie qui va en souffrir. Je veux laisser la place aux autres, moi j'ai assez donné. Ce que j'ai à faire maintenant, c'est bâtir

mes enfants, pour qu'eux puissent amener des changements. Je pense faire quelque chose de concret avec eux. »

La majorité des agricultrices rencontrées, sept, se disent très concernées par le développement de leur région. Un sentiment qui quelque fois se concrétise par des implications en politique municipale, auprès d'organismes de développement, dans le cadre de programmes tel Place aux jeunes, ou encore par diverses implications communautaires. Leur horizon n'est pas limité à leurs pratiques agricoles ; elles se révèlent aussi des citoyennes au sens large du terme.

En tant qu'agricultrices, elles participent toutes au développement de leur région et tiennent d'ailleurs un discours intéressant sur les actions et orientations qui pourraient venir bonifier le développement agricole en région. D'abord, il fut souligné par la grande majorité des répondantes que la transformation agroalimentaire fait cruellement défaut à la région. Cette activité est vue par ces agricultrices comme un fort potentiel de développement.

« La transformation devrait se faire beaucoup plus localement. Ça, ça fait du développement. Pour un emploi en production, tu peux en créer trois, quatre en transformation. C'est drôlement intéressant. »

Certaines relèvent également l'importance des regroupements d'entreprises pour la mise en marché de leurs produits. Elles considèrent que les agriculteurs sont isolés et qu'ils ne peuvent ainsi élaborer de système de vente efficace. Selon leurs propos, les producteurs agricoles qui ajoutent à leurs responsabilités l'aspect de la mise en marché

sont rapidement débordés. Un regroupement de producteur pourrait alors faciliter la mise en marché.

La promotion de l'achat local revient quelque fois dans les propos des agricultrices. Elles y voient une opportunité de favoriser le développement des entreprises agricoles régionales mais également une façon de diminuer le transport des aliments et la pollution qui en découle.

« Le développement passe par la valorisation des produits locaux. Il faut développer des pratiques pour allonger la saison, trouver des types de légumes plus résistants par exemple. Actuellement, la recherche va plus sur le côté esthétique des aliments, comme la couleur. Donc le développement local passe par l'achat local, ça fait vivre le monde localement et ça crée un sentiment d'appartenance. »

La vision élaborée par les femmes rencontrées sur le développement du secteur agricole dans le Bas-Saint-Laurent et leur implication dans divers milieux, communautaire aussi bien qu'agricole, font d'elles des actrices privilégiées pour le développement de la région.

CHAPITRE 3

L'ALTERNATIVE AGRICOLE AU FÉMININ : LES ATOUTS DES FEMMES

Depuis quelques années, un discours valorisant les entrepreneurs s'est répandu au Québec. Ces derniers ont obtenu la reconnaissance sociale mais également une lourde responsabilité, celle de créer de l'emploi et de dynamiser l'économie québécoise. Certains ont toutefois voulu apporter des mises en garde face à ce discours centré sur les entrepreneurs. Selon ce discours, il y a un danger à vouloir mettre l'individu en premier plan, le danger de minimiser l'importance des déterminants économiques et sociaux à la réussite des entreprises. Ces déterminants sont en général hors du contrôle des entrepreneurs, relevant davantage de la responsabilité de l'État et des principaux acteurs économiques de chacun des domaines d'activités. Le secteur agroalimentaire est lui aussi modelé par des éléments structurels transcendant les entreprises agricoles. Les agriculteurs et agricultrices doivent composer avec ces réalités; quotas, prix du marché, normes d'abattage et de transformation, coût des intrants, normes environnementales et relations avec les différents acteurs du secteur agricole. Ayant peu d'emprise sur ces aspects de la production, les agriculteurs et agricultrices en ont en revanche sur leur entreprise et c'est là que plusieurs innovent, développent des pratiques alternatives et changent ainsi la donne.

Sortir des conventions n'est pourtant pas chose simple. Il est au contraire reconnu que le processus d'innovation est rarement tributaire du seul fait de l'entrepreneur mais qu'il découle plutôt d'un ensemble de facteurs tels la circulation d'une information riche et stratégique, l'existence d'un réseau, la qualification de la main-d'œuvre et l'implication

des travailleurs dans le processus d'innovation (JULIEN, 1997; CÔTÉ, 2002). Les agriculteurs et agricultrices sont dans des contextes quelque peu différents, particulièrement dans le cas des petites productions agricoles. Souvent seuls responsables de l'ensemble des dimensions de l'entreprise, ils doivent être particulièrement créatifs et déterminés pour pallier leur isolement. D'autant plus que l'impact des réseaux semble limité. Effectivement, si bon nombre de réseaux existent pour les différentes productions agricoles, il semble que peu des femmes rencontrées en tirent un réel bénéfice. Les entrepreneurs, et davantage les agriculteurs, demeurent ainsi des acteurs centraux dans le processus d'innovation.

Nous questionnerons donc trois dimensions qui apparaissent déterminantes dans le processus d'innovation et du développement des pratiques alternatives des répondantes ; leurs modes d'apprentissage, leurs pratiques de gestion et finalement l'importance qu'elles accordent à la qualité de vie et ses implications dans l'orientation de leur entreprise.

3.1 – Modes d'apprentissage adaptés

L'analyse des entrevues réalisées auprès des agricultrices, nous permet de mettre en relief certaines dimensions communes dans leurs modes d'apprentissage. Ces caractéristiques jouent certes un rôle moteur dans l'émergence d'innovations et le développement de pratiques alternatives. Rappelons qu'elles ne sont que des éléments d'un processus beaucoup plus global où des déterminants de tous ordres interagissent : personnel, circonstanciel, politique, idéologique, culturel.

3.1.1 – L’agriculture : une passion et un choix éclairé

Les entrevues des agricultrices rencontrées témoignent d’abord de l’originalité de leur cheminement. Aucune d’elles n’a accédé à l’agriculture par la transmission de la ferme familiale. Aucune d’elles n’a débuté une formation agricole dès la fin des études secondaires. Qui plus est, peu d’entre elles sont de parents agriculteurs. Pour la majorité, elles se sont engagées dans des formations diverses et ont travaillé plusieurs années dans leur domaine avant de faire le choix de devenir agricultrice. Quittant souvent une sécurité financière et professionnelle pour se lancer dans ce nouveau défi, elles ont fait preuve de conviction à l’égard de leur choix. Cette décision éclairée révèle une passion et une motivation profonde. Celle-ci est probablement à l’origine de la détermination sans faille des agricultrices rencontrées. Déclarant elles-mêmes avoir fait rire d’elles lors du démarrage de leur projet agricole, elles ont dû persévérer malgré le manque de soutien de certains intervenants agricoles et des différents organismes de financement.

« Je me fais dire : Qu’est-ce que tu vas faire toute seule, tu es une femme? Comment tu vas faire pour faire ci, pour faire ça? »

« J’ai fait rire de moi au début. Personne ne croyait en moi parce que je n’avais aucune expérience, aucune formation. »

« Premièrement, ils (les financiers) ne connaissaient pas ça (la culture des cerises de terre), et je n’avais pas d’expérience dans cette culture là. Deuxièmement, ils se demandaient comment j’allais faire pour vendre mon produit, les gens ne connaissent pas ça. Deux obstacles majeurs. Mais moi, je croyais en mon projet. »

3.1.2 – Des cheminements riches et diversifiés

Ces femmes arrivent ainsi en agriculture avec un bagage d’expériences riches et souvent diversifiées. Elles y ont acquis des compétences qu’elles transfèrent avantageusement dans le cadre de leurs pratiques agricoles.

« Mes cours de biologie humaine m'ont donné une bonne base pour mes cours de biologie animale. Maintenant, ça me sert tous les jours, la santé des personnes et la santé des plantes, c'est la même chose. Champignons, parasites, maladies, méthode d'hygiène, etc., c'est les mêmes principes. Prendre soin ce n'est pas facile. Toute ma formation m'a servi, c'est un cheminement. »

Ce transfert d'acquis se révèle très pertinent, car s'il importe de posséder des connaissances techniques en agriculture, il s'avère précieux de maîtriser le raisonnement scientifique, ou des concepts plus globaux liés à l'environnement, la santé, la biologie ou même l'administration.

Ayant parfois peu d'expertise en agriculture, elles posent un regard neuf sur les problèmes rencontrés et proposent des solutions non conventionnelles.

« Nous on est en horticulture ornementale, on a donc une vision différente qui nous a un peu nui parce que la machinerie on ne connaît pas trop ça. On travaille beaucoup manuel, mais ça nous aide à voir qu'il y a beaucoup de choses qu'on peut faire qui pour d'autres semblent impossibles. Il faut enlever les barrières, ne pas avoir peur d'essayer. »

La plupart des agricultrices rencontrées n'ont effectivement pas une culture agricole, comme les filles et fils d'agriculteurs peuvent acquérir en participant dès leur plus jeune âge aux travaux agricoles. Rappelons les propos de Vachon qui prétend que les agriculteurs à temps partiel sont des acteurs privilégiés de l'innovation et du développement de pratiques durables en agriculture (VACHON, 1995). Les agricultrices rencontrées correspondent, par leur bagage diversifié et leur initiation récente à l'agriculture, à ces agriculteurs à temps partiel. L'hypothèse de Vachon semble ainsi pouvoir s'appliquer également au cas des agricultrices interrogées.

Il appert de plus que l'expertise peut quelquefois limiter la créativité. « Le problème avec l'expertise tient précisément à ces schémas et à ces scénarios routiniers que les experts mettent au premier rang. Bien que ces scénarios augmentent leur efficacité, ils entravent du même coup une fonction fondamentalement différente qui est d'isoler et de recombinaison de façon nouvelle des éléments de leur expérience. » (ROBINSON et STERN, 2002 : 59). Ainsi, le cheminement et les expériences antérieures des agricultrices peuvent leur conférer un certain avantage au plan de l'innovation et du développement de pratiques alternatives.

3.1.3 – Formation continue et autodidactisme

L'ensemble des femmes interrogées accorde une grande importance à la formation. D'ailleurs, nombre d'elles participent à un processus de formation continue en participant aux journées techniques organisées par l'UPA, au club agro-environnemental ou en s'inscrivant à différents cours. Six d'entre elles ont suivi une formation collégiale en agriculture (technique ou attestations diverses), une a une formation universitaire et trois ont construit leur formation selon leurs besoins et exigences. L'autodidactisme peut effectivement caractériser toutes ces femmes. Une qualité qu'elles exploitent continuellement.

« On est toujours obligé de se casser la tête pour trouver des solutions. Il faut trouver la source des problèmes, le pourquoi des choses. Il faut lire et être autodidacte. »

L'une des thématiques chères à la perspective féministe est l'autonomie, et c'est certainement l'une des qualités les plus remarquables de ces agricultrices. Des femmes

qui ont pris les moyens pour réaliser leurs rêves et qui s'y investissent corps et âme. Des agricultrices créatives et débrouillardes qui ont la témérité de faire de l'agriculture différemment. Nos observations à ce sujet rejoignent celles de la chercheuse Lee-Gosselin à propos des femmes propriétaires gestionnaires.

« Nos sujets semblent contredire le stéréotype selon lequel les femmes n'auraient que peu le goût du risque, qu'elles auraient une faible estime d'elles-mêmes en tant que travailleuses, qu'elles seraient vulnérables aux conditions environnementales. Nos résultats démontent au contraire qu'il existe une femme d'affaires pro-active, recherchant l'accomplissement personnel. » (LEE-GOSSELIN et GRISÉ, 1986 : 77)

Il nous semble ainsi que les agricultrices possèdent les habilités intellectuelles nécessaires à la pratique de l'agriculture alternative. Elles sont autonomes, curieuses, autodidactes et savent transférer leurs connaissances, toutes des qualités fort pertinentes pour l'innovation.

3.2 – Modes de gestion appropriés

Avec le phénomène de la spécialisation qui a transformé l'agriculture au cours des dernières décennies, les fermes québécoises ont connu beaucoup de pression pour doubler et parfois tripler leur production. Cette croissance des exploitations agricoles, une réalité complexe au s'entrechoquent des enjeux tant au plan économique, environnemental que social, est aujourd'hui vue sous un jour plus critique. Car si la croissance devait augmenter la productivité et par conséquent la rentabilité des fermes, il s'avère qu'elle occasionne également un surplus de travail et nécessite des investissements majeurs sans pour autant générer les revenus correspondants. L'endettement agricole est aujourd'hui une réalité établie et son ampleur a de nombreuses implications, notamment pour la

relève et la survie de certaines productions. Cette situation est dénoncée par certains leaders du secteur agricole, par des producteurs ainsi que par certaines des agricultrices.

« Je trouve que le crédit agricole est très vite proposé, même encouragé. J'ai reçu un papier de la Financière agricole pour me dire que je pouvais avoir un prêt de 75 000\$, sans même que j'en aie fait la demande. Je trouve vraiment que l'endettement des agriculteurs c'est un grave problème. Ils veulent toujours avoir plus. Ils sont malheureux à cause de ce qu'ils n'ont pas. »

Les femmes rencontrées ont décidé de produire différemment plutôt que davantage. Dans un premier temps par le choix de leur production mais également par plusieurs de leurs pratiques de gestion. Bien que la majorité d'elles soient endettées, elles sont plusieurs à tenir un discours qui témoigne de leur prudence face à l'endettement.

« C'est un projet de retraite, donc je ne veux pas m'endetter. Je veux faire avec ce que j'ai. »

« Je pense que les hommes et les femmes ont des comportements différents face à l'argent. Pour moi c'est important d'avoir un petit endettement. Je ne voulais pas partir gros, je trouve que c'est plus facile de ne pas manquer son coup comme ça. »

Cette attitude de prudence face à l'endettement est fréquemment mentionnée dans la littérature sur les femmes entrepreneures. Certains auteurs mentionnent que les entrepreneures choisiraient délibérément des entreprises à dimension et rendement modestes (DAY, 1986). Ce type d'entreprise, notamment dans la sphère des services, ne nécessite ni économie d'échelle, ni grands investissements initiaux. Il serait donc possible pour ces femmes d'investir seulement leurs économies personnelles ou d'obtenir des prêts de membres de la famille et d'ainsi ne pas recourir au crédit conventionnel.

L'un des principaux facteurs d'endettement en agriculture concerne l'acquisition de machinerie spécialisée. À ce sujet, il est remarquable de constater le nombre de femmes

rencontrées qui ont fait le choix de ne pas investir à ce niveau. Elles ont plutôt décidé de réduire l'utilisation de machinerie ou encore de faire faire à forfait certains travaux agricoles. Cinq d'entre elles ont privilégiée cette façon de faire.

« Mon chum me disait souvent : pourquoi tu t'achètes pas un meilleur tracteur? Le mien est vieux et il a besoin de réparation. Moi, je proposais plutôt de faire faire à forfait. »

« Les femmes n'ont pas le même rapport à la machinerie. Elles ont moins besoin de posséder. »

« Parce qu'elles ont moins besoin de machinerie. »

« Le premier été, on a fait faire à forfait labour, hersage et engrais vert. Parce qu'on a pas de machinerie et que juste pour ça, ça ne vaut pas la peine d'en acheter. »

Cette différence au niveau de la machinerie entraîne de plus des différences au niveau des pratiques culturelles.

« Le problème avec la machinerie c'est que pour que ça aille bien, il faut aller en ligne droite, il ne faut pas qu'il y ait d'obstacles. Quand on travaille sans tracteur, on peut faire les choses différemment, avec plus de diversité. »

Parmi ces agricultrices, quatre ont recours aux services d'un ou de plusieurs employés. Leur vision de la gestion du personnel comporte des valeurs communes tels la participation, le consensus et la qualité des emplois créés. D'ailleurs, des femmes de différents secteurs témoignent également de ces préoccupations.

« Tabler sur le consensus, se soucier des relations humaines ; oui d'accord, le leadership des femmes se charpente généralement davantage autour de ces caractéristiques que celui des hommes, concède Claudine Baudoux. Mais tout cela est affaire d'éducation, de culture. Les chromosomes n'ont rien à voir là-dedans. » (STANTON, 1997 : 21)

Quelques citations des agricultrices illustrent bien comment ces préoccupations se concrétisent.

« Je paie plus que le salaire minimum et je donne de bonnes conditions de travail. C'est mieux pour tout le monde. Ça joue sur la motivation et sur la qualité du travail des employés. »

« Les femmes ne travaillent pas pareil, elles ont une vision du travail avec les employés différente. Elles sont plus démocratiques et vont plus chercher le consensus. »

« J'arrive maintenant à employer du monde. J'engage des personnes qui ont l'assistance-emploi, quelques heures par semaine, selon l'ouvrage qu'il y a à faire. Ça fait l'affaire de tout le monde, parce que les gens que j'engage ne sont pas près à réintégrer le monde du travail à temps plein. C'est un nouvel aspect de mon entreprise que je trouve super agréable. »

Ces habitudes de gestion, bien qu'elles ne soient pas exclusives aux femmes, semblent être communes aux agricultrices rencontrées. La *culture femme* qui, précisons le, est selon une analyse féministe, conséquence de la socialisation sexuée des femmes et des hommes, peut certainement expliquer ces modes de gestion et bien que ceux-ci ne soient pas tous élaborés dans l'optique d'innover, ils entraînent souvent des pratiques alternatives. Par exemple, la décision prise par ces femmes de ne pas investir pour l'achat de machinerie les place devant de multiples opportunités où l'innovation est donc possible.

3.3 – Modes de protection de la qualité de vie recherchée

Si la qualité de vie et la passion du travail agricole sont les premières motivations des personnes pour s'établir en agriculture, il semble que les agricultrices ne diffèrent pas des autres à ce point de vue. Elles sont tout de même reconnues pour avoir un souci particulier pour la qualité de vie (DION, 1991; DION, 1983; OUELLET, 1997; ROBERT, PILON-LÊ, 1987). Elles seraient souvent les premières à protéger cette valeur dans le quotidien de la ferme familiale. Cette préoccupation est d'ailleurs fréquemment évoquée lors de rencontres associatives (OUELLET, 1997). Pour les agricultrices

rencontrées, il semble que la qualité de vie serait à l'origine de certains choix, notamment des choix pouvant être considérés alternatifs.

« Faire de l'agriculture biologique, c'est ma part. Même si ce n'est pas payant, je préfère ça à mon salaire à Montréal, pour la qualité de vie. »

« Le développement durable ça commence avec le monde. Une qualité de vie acceptable, c'est donc essentiel. »

« Avant je travaillais pour une compagnie qui fait du verre. J'avais beaucoup de travail, c'était très stressant. J'ai donc décidé, vers la cinquantaine, de réorienter ma vie, de changer de travail et j'ai acheté les terres. »

La qualité de vie pourrait ainsi être à l'origine du choix de faire de l'agriculture, mais plus loin encore, elle pourrait motiver la sélection de la production elle-même. Car les productions n'exigent effectivement pas toutes les mêmes tâches, horaires de travail et habilités.

« Plus l'agriculture est diversifiée, plus c'est équilibré, sain. C'est également avantage au niveau de la qualité de vie, c'est beaucoup plus motivant, agréable. »

« J'avais envie de me faire plaisir et de montrer des belles choses. C'est pour ça que j'ai choisi ce type de production. J'avais envie de montrer qu'il y a des choses différentes, de la laitue rouge c'est beau dans une assiette. »

« J'ai choisi la production maraîchère en fonction de la qualité de vie que ça me permettra d'avoir. »

Les femmes en agriculture ont un contact privilégié avec leurs enfants. Peu d'entre eux se font garder en raison, évidemment, des horaires inadéquats des garderies mais également quelques fois par choix des agricultrices. Leur présence au quotidien sur la ferme et leur participation à de multiples tâches a évidemment un impact direct sur le choix des pratiques culturelles.

« J'essaie le plus possible d'être respectueuse de l'environnement, parce que j'y passe mes journées et que ma fille aussi, donc je me préoccupe de la qualité de l'environnement c'est indéniable. »

« C'est difficile d'aller appliquer des pesticides avec les enfants à côté. »

Dans un tout autre sens, la qualité de vie en agriculture est également dynamisée par les relations avec l'extérieur, par les échanges avec les clients, avec des confrères ou des amis. Nombreuses ont été les femmes interrogées qui témoignaient par leurs propos de cette préoccupation.

« J'aime bien que les gens viennent chez moi pour voir ce que je fais. Je voudrais que mon entreprise soit accessible au public. C'est gratifiant pour les agriculteurs de voir l'intérêt des gens. Mais ça il faut le faire dans un environnement accueillant et sain. »

« Le centre d'interprétation en production ovine, c'était excellent. C'était un centre touristique, j'adorais ça parce que ça me faisait voir du monde. Des fois, je m'ennuie de ça. Du centre surtout, du contact avec les gens qui venaient visiter, répondre aux questions. »

« Je pense que les femmes prennent le temps de faire ça, de transmettre des connaissances. Je vais toujours répondre aux questions. Les femmes se sentent donc moins seules à cause de ça. »

« Dans la journée, les femmes prennent plus le temps de discuter, de faire les affaires tranquillement. »

Il semble que les agricultrices prennent le temps nécessaires à la création de réseaux ainsi qu'aux échanges interpersonnels avec leurs clients. Toujours prêtes à répondre aux questions et à expliquer leur travail, elles partagent ainsi leurs connaissances. Elles le font volontiers dans leur entreprise mais également dans le cadre de conférences, visites, cours et activités diverses. Ce partage ajoute une dimension enrichissante à leur vie et bien qu'elle ne soit lucrative, cette dimension importe beaucoup à ces femmes. Elles bénéficient d'ailleurs de ces échanges, réduisant la solitude souvent problématique pour les agriculteurs.

Ainsi donc, les agricultrices posent des gestes concrets pour assurer leur qualité de vie et celle de leur famille. Cette valeur teinte plusieurs aspects de leur entreprise, tels le choix de la production et des pratiques culturelles, la gestion financière et celle des

ressources humaines et finalement les relations construites avec différents acteurs. L'importance accordée à la qualité de vie fait de ces exploitations agricoles des entreprises alternatives.

Bien qu'on ne puisse établir de comparaison entre les agricultrices propriétaires uniques et d'autres catégories d'agriculteurs dans leur relation avec l'innovation et le développement de pratiques alternatives, nous pouvons affirmer que les agricultrices rencontrées possèdent certaines habiletés ou caractéristiques propices au développement d'une agriculture alternative et durable. Elles sont effectivement autonomes, autodidactes et riches d'expériences diverses. Elles pratiquent une saine gestion de leur entreprise, sont peu enclines à s'endetter et privilégient la création d'un milieu de travail de qualité lorsqu'elles ont des employés. Finalement, la qualité de vie guide plusieurs aspects de leur entreprise, sans toutefois oublier que la croissance et la productivité sont également des impératifs pour elles et pour la réussite de leur entreprise. Les agricultrices peuvent ainsi être qualifiées d'actrices privilégiées pour le développement de pratiques agricoles alternatives et durables.

CHAPITRE 4

PRATIQUES ALTERNATIVES ET PRATIQUES FINANCIÈRES : Y A-T-IL DES ENJEUX PROPRES AUX AGRICULTRICES ?

4.1 – L'accès au financement et au soutien financier: un enjeu de premier plan

4.1.1 – L'accès au financement et au soutien financier pour les pratiques alternatives

Il va sans contredit que l'un des enjeux majeurs pour les agriculteurs et agricultrices est celui de l'accès au financement. Six des femmes rencontrées mentionnent en tout premier lieu cette difficulté. Si l'accès au financement pour les agricultrices semble difficile, il semble que ce soit davantage le type d'entreprise agricole qu'elles exploitent qui posent problème. L'agriculture alternative cadre effectivement peu dans les programmes gouvernementaux de financement agricole. Ceux-ci, notamment les quatre appuis principaux de l'agriculture, le crédit agricole, l'assurance récolte, l'assurance stabilisation et la gestion de l'offre, sont remis en question par les producteurs alternatifs mais également par une part considérable du secteur agricole conventionnel. Selon Morisset le crédit agricole serait un des éléments contribuant à la surévaluation des terres et des quotas avec les impacts que nous connaissons notamment pour la relève agricole (MORISSET, 1994). La légitimité de l'assurance récolte, couvrant « les pertes de revenus attribuables à des baisses de rendement provoquées par des conditions climatiques adverses et des phénomènes naturels incontrôlables » (MAPAQ, 2000), est plus unanime. Correspondant aux différents produits d'assurances disponibles pour les entreprises d'autres secteurs, l'assurance récolte demeure une aide ponctuelle. L'assurance stabilisation est elle mise sur la sellette depuis plusieurs années.

« L'assurance stabilisation a pour objet de garantir un revenu annuel net positif aux producteurs qui opèrent selon les structures de production et de

mise en marché prévues au Programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles à partir d'un revenu stabilisé établi en fonction du coût de production d'une ferme modèle. A cette fin, une compensation est versée à l'adhérent par La Financière agricole du Québec lorsque, pour l'année d'assurance visée, le prix moyen de vente est inférieur au revenu stabilisé. » (MAPAQ, 2000)

Un programme de stabilisation qui semble s'apparenter davantage à un programme de soutien aux revenus pour certains secteurs, car d'année en année la situation reste inchangée : les prix du marché ne dépassent pas les coûts de production (MORISSET, 1994). Il est fondamental de clarifier les fondements mêmes d'un tel programme pour pouvoir en évaluer la pertinence. Si, tel qu'on le définit actuellement, l'objectif est d'établir une certaine parité entre les revenus des agriculteurs et entre le secteur agricole et les autres secteurs d'activité, force est d'admettre que le programme est inadéquat. Les modalités de soutien par unités produites, sans égard aux différences de tailles, de technologies ou de régions, concentrent le soutien de l'État vers des plus grosses entreprises agricoles, des entreprises qui parfois dégagent déjà des bénéfices considérables (GOUIN, 1997). Si toutefois nous considérons que le soutien à l'agriculture est essentiel mais que la productivité n'est pas le seul élément devant servir au calcul, les principes régissant l'assurance-stabilisation devraient être revus. Actuellement, seules les unités produites sont considérées ce qui favorise la spécialisation, la monoculture et la production animale intensive. Paradoxalement à son principe d'universalité au sein même des productions, l'assurance stabilisation des revenus agricoles ne couvre pas l'ensemble des productions, celles dites marginales en sont écartées. Or, ces productions sont souvent le fait d'entreprises de petite taille qui participent à l'atteinte d'objectifs sociaux. Plus que la simple occupation du territoire, les entreprises agricoles de petites tailles entretiennent plus de relations économiques avec

les différents acteurs de leur collectivité que le font les grandes entreprises. Ces dernières utilisent davantage des réseaux extérieurs à leur localité pour s'approvisionner et écouler leurs marchandises (LAPLANTE, 2002).

Cette analyse de l'aide financière du secteur agricole nous permet de mieux comprendre les propos tenus par les agricultrices participant à notre recherche. Sur les dix entreprises, seules deux sont éligibles aux programmes d'assurances. Les productions maraîchères, celle de plantes médicinales, de production animale diversifiée, de petits fruits, de jus d'herbe de blé et de petite production ovine ne correspondent pas aux critères d'éligibilité de l'assurance stabilisation et de l'assurance récolte. Dans un tel contexte, il est facile de comprendre pourquoi les agricultrices considèrent que les pratiques alternatives ne sont pas soutenues par l'État.

« Il n'y a pas d'aide financière pour les agriculteurs biologiques. Donc est-ce assez ou pas? C'est surtout disproportionné. »
« L'argent va toujours aux même producteurs, aux producteurs de porcs. »

Les agricultrices ne réclament pourtant pas d'être éligibles aux programmes destinés à l'agriculture conventionnelle, elles souhaitent un soutien adapté à leurs productions, c'est-à-dire des programmes plus souples et considérant la petite taille de leur entreprise. Car malheureusement, peu de programmes de soutien pour l'agriculture alternative compensent l'inadéquation des principaux programmes de financement agricole.

4.1.2 – Les autres programmes et les institutions bancaires

Outre les programmes précédemment mentionnés, d'autres structures de soutien agricole ont également soulevé la critique des agricultrices. Citons en exemple un programme de soutien pour la transformation et la mise en marché qui stipule que tout le matériel acquis grâce à la subvention doit être neuf. Tout le matériel usagé, même s'il correspond à toutes les normes de salubrité est d'office inéligible. Selon l'une des agricultrices, ce type de programme bénéficie en réalité davantage aux fournisseurs qu'aux agriculteurs eux-mêmes. L'achat de matériels usagés est vu par cette femme comme une économie globale, avec des avantages financiers mais également environnementaux, qui aurait tout intérêt à être encouragée. L'une des agricultrices, qui dut travailler particulièrement sur le développement de machineries adaptées à ses besoins, déplore quant à elle la complexité et la faiblesse des programmes d'aide à la recherche et au développement. Même la certification biologique souleva la critique ; quelques agricultrices biologiques considèrent effectivement que les frais d'inspection et de certification biologique sont élevés et, qui plus est, non proportionnels à la taille de l'exploitation agricole. Soulignons également que les frais d'inspection pour l'agriculture conventionnelle sont assumés par l'État (LAPLANTE, 2003).

L'accès au financement via les institutions financière dont la Financière agricole fut également difficile pour plusieurs. Celles qui eurent le plus de facilité furent celles qui étaient secondées par les revenus ou le capital d'un conjoint ou d'une conjointe et celles qui avaient elle-même un capital important à investir dans leur entreprise. Pour les autres, la chose fut tout autre.

« Ça a été difficile d'avoir mon financement, il aurait fallu que mon père signe. »

« Nous avons fait une demande de prêt à la Financière agricole, pour notre projet de framboisière, la réponse fut de revenir dans trois ans, quand on allait commencer à avoir des revenus de la vente des framboises. Le financement c'est difficile. »

L'une des agricultrices constata lors du processus de demande financière que les exigences de la Financière agricole sont davantage adaptées à la transmission ou à l'acquisition de fermes. Puisque les remboursements doivent se faire à partir des revenus de la vente des produits agricoles et que l'agriculteur doit travailler à temps plein sur la ferme, les personnes qui démarrent une production agricole peuvent difficilement répondre à ces exigences. Ajoutons à ces propos que des difficultés d'autres ordres viennent entraver la relève issue du milieu non agricole. Le gouvernement québécois, en instaurant la Commission de protection du territoire agricole du Québec, a sérieusement réduit les possibilités d'établissement des nouveaux venus (LAPLANTE, 2002). Si le zonage agricole est essentiel pour protéger l'activité agricole, il semble également qu'il peut nuire au développement de petites fermes et de l'agriculture à temps partiel. Effectivement, seuls les gens dont l'agriculture est leur revenu principal ont l'autorisation d'acheter une terre zonée agricole ou d'y construire une maison.

Dans l'ensemble, les agricultrices dénoncent donc le peu de soutien existant pour le développement de pratiques agricoles alternatives. Une femme tient à ce propos un discours éloquent.

« Il y a de la place en agriculture pour des choses déjà existantes, le lait, le bœuf, la volaille. Là tu as de l'expertise, des regroupements. Mais quelqu'un qui veut sortir un peu de l'ordinaire et faire de la diversification et qui ne veut pas toujours crier haut et fort que les gouvernements sont injustes, pour ça l'appui c'est zéro. [...] Ce n'est pas de la rancœur, mais

je dis seulement, si vous croyez au développement de votre région et que vous voulez innover, bien aider les gens qui viennent. Parce que quelqu'un qui abandonne tout en ville pour s'en venir ici et l'expertise que ça peut amener, ne négliger pas ça. »

4.1.3 – L'accès au financement pour les agricultrices

Tel que mentionné précédemment, certaines agricultrices ont constaté que l'accès au financement était plus problématique pour les femmes que pour leurs confrères. En fait cet avis est partagé par cinq des femmes rencontrées.

« J'ai senti une difficulté parce que je suis une femme, au niveau du financement c'est évident. Ils m'admiraient, ça pas de problème mais quand venait le temps de signer les papiers, c'était autre chose. Parce que les agricultrices ne correspondent pas aux normes. »

« Oui, on a un peu moins de crédibilité parce qu'on achète moins de gros tracteurs! »

Les autres n'ont pas observé ou senti de difficultés particulières liées à leur statut. Il est intéressant de souligner qu'il n'y a pas de relation directe entre ces dernières et les femmes qui ont eut moins de difficultés à avoir accès à des prêts en raison de leur capital ou de celui de leur conjoint.

« Elle s'était fait dire qu'elle aurait plus de difficulté à se faire financer parce qu'elle est une femme. Elle ne considère pas que ce soit vrai. Elle n'a jamais senti ça. »

L'accès récent des femmes à la propriété agricole mena certains organismes, dont la Fédération des agricultrices du Québec et le service de la direction aux agricultrices du MAPAQ, à se questionner sur l'accessibilité des agricultrices au financement (BOUHACHI, ST-CYR, 1997). Ce questionnement était basé sur les constats déjà faits quant aux difficultés pour les entrepreneures d'avoir accès à du financement. L'étude

démontra que, dans le domaine agricole, « les femmes propriétaires uniques ont plus de difficultés à obtenir du financement que celles qui sont en copropriété à égalité avec leur conjoint et que les hommes propriétaires uniques » (BOUHACHI, ST-CYR, 1997 : 19). Pourtant, la rentabilité de leur exploitation est considérablement plus élevée (23,1 % comparativement à 4,6 %), et les prêts demandés sont plus petits. Selon les auteurs de la recherche, ni le manque d'expérience de crédit, ni les faibles montants demandés ne semblent avoir joué en défaveur des demandes financières des agricultrices (BOUHACHI, ST-CYR, 1997). La répartition des types de production peut quant à elle expliquer le comportement des institutions financières. Il existe effectivement une forte relation entre les groupes étudiés (femmes propriétaires uniques, copropriétaires, hommes propriétaires uniques...) et les catégories de production, c'est-à-dire laitière, céréalière, bovine, porcine, ovine et avicole. Les productions laitières et céréalières comportent peu de risques financiers en raison des quotas et de l'assurance-stabilisation. Les autres types de productions ne sont pas tous couverts par des formes de protection, ce qui peut expliquer en partie les taux de refus plus élevés (BOUHACHI, ST-CYR, 1997). La question de l'accès au financement pour les femmes, agricultrices ou autres, est particulièrement difficile à traiter. Relevant de multiples facteurs, tant du côté de la demanderesse que du prêteur, les généralisations sont peu appropriées. Concluons tout de même que quelles qu'en soient les raisons, la grande majorité des agricultrices trouvèrent la recherche de financement périlleuse.

4.1.4 – Rentabilité pour les pratiques alternatives : rêve ou réalité

La question de la rentabilité des entreprises agricoles alternatives est rapidement apparue au cœur des préoccupations de cette recherche. Est-ce effectivement possible pour les entreprises agricoles alternatives d'atteindre la rentabilité économique ou sont-elles condamnées à être à la remorque d'un salaire extérieur? Car c'est bien le cas pour plusieurs de ces entreprises. Des dix agricultrices, six peuvent actuellement compter sur le soutien d'un salaire extérieur, celui de leur conjoint ou conjointe ou encore celui d'un second travail, pour opérer leur entreprise ou du moins pour subvenir aux besoins familiaux. Précisons que ces femmes sont pour la plupart également mères. Sans enfants, elles pourraient possiblement ne pas recourir au salaire du conjoint.

« Seule, j'aurais pu partir mon entreprise, même sans le salaire de mon conjoint, mais pas seule avec les quatre enfants. »

Les situations varient toutes fois d'une entreprise à l'autre, certaines étant encore bien éloignées de la rentabilité financière tandis que d'autres l'envisagent à court terme. Il va sans dire que le facteur clé est ici l'année de création de l'entreprise, la jeunesse de la ferme allant de pair avec la précarité financière. Il semble donc qu'un apport financier extérieur soit nécessaire durant plusieurs années pour permettre la mise sur pied de ce type d'entreprise agricole.

« Actuellement, je suis conseillère politique pour ma sœur. Quand je compile les heures à la fin de la semaine, ça donne entre 70 et 80 heures. C'est la réalité de plusieurs jeunes qui se lancent en agriculture. En sericulture, il faut avoir deux emplois. »

« Sans le salaire de ma conjointe je n'arriverais pas. C'est le défi d'être capable de faire ça quelques années pour qu'après ça roule un peu plus facilement. Quand les pommes vont entrer dans la vente et que la transformation va augmenter la ferme sera rentable. »

Nous pouvons croire que le salaire extérieur permet de pallier le peu de soutien financier disponible pour les pratiques alternatives. Les fermes conventionnelles traversent également ces années de précarité financière, elles y font par contre face avec le soutien de l'État. À ce propos, l'une des agricultrices déclare ceci :

« Ce n'est pas évident pour les fermes biologiques d'être rentable sans un deuxième salaire, mais elles peuvent vivre de l'agriculture autant que les autres producteurs. Parce que dans le fond les autres fermes ne sont pas rentables actuellement. Sans les subventions, elles n'arriveraient pas. [...] En agriculture biologique, il faut être patient. C'est du travail à long terme. Et pour être patient, il faut un deuxième salaire. »

Le portrait des agricultrices n'ayant pas recours à un deuxième salaire n'est pas plus homogène. Si trois d'entre elles dirigent des entreprises agricoles rentables, l'une vit toujours une situation des plus précaires.

4.2 – Des solutions à la précarité financière

Si les impératifs économiques et politiques contraignent de plus en plus d'agriculteurs à s'engager sur la voie des mégafermes afin de survivre, les femmes rencontrées font partie des agriculteurs et agricultrices décidés à trouver des solutions alternatives pour rentabiliser leur entreprise. Le Québec est rempli de gens qui ont su relever brillamment ce défi; agriculture biologique, agriculture du terroir, agrotourisme, ferme éducative, agriculture soutenue par la communauté, transformation et vente à la ferme.

Les agricultrices retenues pour notre recherche ont fait le choix de productions innovantes : cerises de terre, jus d'herbe de blé, composte de fumier de vers de terre,

plantes médicinales. Elles ont développé des produits uniques : sel aux herbes et champignons, produits médicinaux divers. Elles ont choisi des types de mise en marché intéressantes : agriculture soutenue par la communauté, vente à la ferme, centre d'interprétation et visites guidées. Elles ont finalement fait le choix de pratiques culturales qui à certains égards ajoutent de la valeur à la production : l'agriculture biologique. Ces pratiques alternatives ont été élaborées notamment pour rentabiliser l'entreprise, elles permettent souvent de pallier la dimension réduite des fermes. Certaines de ces initiatives méritent d'être approfondies pour évaluer leur pertinence.

4.2.1 – L'agriculture soutenue par la communauté

L'agriculture soutenue par la communauté, d'abord, est le partenariat entre producteurs agricoles biologiques et consommateurs afin de permettre une mise en marché qui permet, d'une part, d'assurer la sécurité financière de l'agriculteur et, d'autre part, l'accès à des produits frais pour le consommateur. Bien que cette formule, de par sa souplesse, puisse s'instaurer dans diverses productions, elle est actuellement surtout prisée par les producteurs maraîchers biologiques. Concrètement, l'agriculture soutenue par la communauté prend la forme d'entente selon laquelle le consommateur achète au début de la saison une part de la récolte. Le partenariat s'organise généralement lors d'une réunion au cours de laquelle agriculteurs et consommateurs s'entendent sur le prix des paniers et les modalités de distribution. On cherche évidemment à trouver un équilibre permettant à l'agriculteur d'obtenir un revenu de travail convenable et aux consommateurs d'avoir accès à des produits frais et à prix abordables. Parmi les femmes

rencontrées, deux procèdent ainsi pour vendre leur production. L'une étant productrice maraîchère biologique et la seconde offrant une variété de viande biologique.

« Les paniers biologiques, c'est ce qui m'a permis de démarrer parce que je n'avais pas eu mon financement encore. »

« En achetant les paniers les gens paient en moyenne 15\$ par kilogramme de viande. J'ai établi mon prix en faisant une moyenne entre le prix qui je recevais à l'encan et le prix payé par le consommateur à l'épicerie. »

Par contre, l'agriculture soutenue par la communauté n'est pas garante de revenus suffisants pour l'agriculteur. Une certaine quantité est nécessaire afin de rentabiliser la production. De plus, le temps exigé par la préparation des paniers et la distribution vient ajouter à un horaire déjà chargé. Les modalités de distribution varient cependant beaucoup d'une ferme à l'autre, cette étape étant plus ou moins exigeante selon le cas. La productrice de viande biologique rencontrée, par exemple, doit desservir un bassin de population beaucoup plus large que les producteurs maraîchers. Elle livre ainsi à quatre-vingt familles, de Baie-des-Sables à Sherbrooke, en passant par le Saguenay et Montréal.

« C'est plus compliqué qu'une ferme laitière où la van de lait passe toutes les semaines et que le dépôt d'argent se fait directement dans le compte toutes les semaines. La mise en marché ça apporte toute une autre dimension. Ce n'est pas comparable. Beaucoup ne feraient pas ce que je fais parce qu'ils ne se sentent pas capable d'abord de développer le marché, de maintenir le contact avec les clients et en plus de réussir à les servir avec tout ce qu'il y a à faire à la ferme.»

Bien plus que la dimension économique de l'agriculture soutenue par la communauté, sa dimension sociale en fait une forme privilégiée d'échange entre la population non agricole et les producteurs. Sortant ces échanges des circuits agroalimentaires habituels, qui ont complètement éloigné les consommateurs des agriculteurs, l'agriculture soutenue par la communauté construit des relations favorisant une réelle connaissance du monde agricole. Les impacts sociaux et politiques de tels échanges sont considérables. Ils

pourraient jouer un rôle positif dans les questions de cohabitation, de multifonctionnalité et de partage des responsabilités environnementales. De plus, le lien direct entre le producteur et le consommateur assure à ces derniers un certain contrôle sur la qualité des produits qu'ils achètent.

4.2.2 – L'agrotourisme

Les visites à la ferme, et plus largement l'agrotourisme, sont également des voies intéressantes pour favoriser une meilleure rentabilité économique. En 1996, l'UPA, conjointement avec le MAPAQ et Tourisme Québec réalisa une étude visant à mieux comprendre l'agrotourisme. La recherche, traçant le portrait de l'agrotourisme et du tourisme rural, suggère des pistes permettant d'encadrer et d'encourager son développement. L'UPA conclut que l'agrotourisme crée des emplois, augmente les revenus des agriculteurs, sensibilise à l'importance de protéger le patrimoine paysage autant que bâti du milieu rural, soutient les artisans locaux et favorise la distribution des produits agroalimentaires québécois (CHAINÉ, 1997).

Le Groupe de concertation sur l'agrotourisme, réunissant en 1998 des représentants de l'UPA, du MAPAQ, de Tourisme Québec, des Agricotours, des associations touristiques régionales et des Tables de concertations agroalimentaires régionales, mit les assises d'une définition dudit phénomène. L'aspect central de la définition est la relation directe établie entre le producteur et le touriste; telle est la vraie particularité du secteur (TREMBLAY : 2000). Ce qu'un véritable agrotouriste recherche est d'apprendre quelque

chose sur l'agriculture. Outre l'échange d'information, l'agrotourisme peut prendre diverses formes; visite guidée ou éducative, dégustation, auto-cueillette, gîte touristique, randonnée, jardin, centre d'interprétation, repas champêtre, etc.

L'agrotourisme semble profiter à une foule de secteurs, « dont le maintien d'activités agricoles et forestières, la protection et la mise en valeur des paysages, la transformation locale des produits, la restauration des maisons, l'aménagement des espaces, la lutte à l'exode des jeunes, le maintien des populations et l'installation de nouveaux résidents » (CHAINÉ, 1997 : 78). Soulignons tout de même que si l'agrotourisme comporte de nombreux avantages, il nécessite selon le cas des investissements ou aménagements particuliers de la part des producteurs agricoles. De plus, la conciliation entre les exigences du travail agricole et l'arrivée des touristes ne va pas de soi. Un travail important est nécessaire pour mener de front ces deux activités, car la production agricole ne peut être délaissée au profit de l'activité touristique. Les visiteurs veulent entrer en contact avec de véritables agriculteurs et non avec une ferme de faux-semblants.

Parmi les entreprises visitées lors de cette recherche, deux ont développé un volet agrotouristique, l'une par des visites guidées, l'autre par un centre d'interprétation. Les deux agricultrices à l'origine de ces projets ont souligné l'importance de ce lien privilégié avec les visiteurs. Elles notent également la plus-value économique qu'apporte cette activité à leur entreprise.

4.2.3 – La multifonctionnalité

Vers la fin des années 1990, plusieurs observateurs notent qu'un tournant politique s'amorce afin de redéfinir les objectifs attribués à l'agriculture (MUNDLER, 2002). La multifonctionnalité, apparaissant alors dans les discours, pourrait impliquer des changements majeurs dans la façon dont les politiques publiques orientent et financent l'agriculture (MUNDLER, 2002; ALLAIRE, DUPEUBLE, 2003), permettant ainsi véritablement la mise en place d'un système agricole durable. Tel que Gouin le mentionne, « l'objectif d'un programme de soutien pourrait être plus large que d'assurer un niveau de revenu paritaire à une entreprise type. Des objectifs d'un tout autre ordre pourraient être poursuivis : présence d'un minimum d'activité économique en régions rurales, entretien du paysage ou de l'environnement, maintien d'un milieu de vie socialement acceptable. » (GOUIN, 1997 :18)

La multifonctionnalité mérite de par son importance une attention particulière. Ce terme ne désigne pas un phénomène nouveau mais réfère à l'intérêt que nous accordons maintenant aux aspects sociaux de l'agriculture (ALLAIRE, DUPEUBLE, 2003). Cette notion réfère aux fonctions de l'agriculture autres que la production de nourriture. Elle tente de tenir compte de « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité » (UQCN, 2002c : 7). La multifonctionnalité est vue comme une approche intégrée et incite à repenser les liens de l'agriculture avec les dimensions sociale, environnementale et économique. Car si l'agriculture a comme fonction de nourrir la population, elle a de plus comme fonction d'humaniser l'espace et d'assurer son entretien, elle doit entre autre veiller à la

préservation et à la reproduction des ressources naturelles et elle permet une meilleure répartition des activités sur le territoire. La création des paysages fait également partie de ses fonctions. L'agriculture est effectivement en mesure de produire un espace beau, habitable et varié. Finalement, l'activité agricole atténue les coûts sociaux et culturels de l'industrialisation par l'occupation du territoire ainsi que par la création d'emplois valorisants. En ce sens, elle joue un rôle dans le développement culturel des territoires. « Car, nécessairement partout différente, l'agriculture fonde la diversité des mœurs, des traditions, des cultures régionales et, finalement, la diversité des sociétés, qui contribuent à la richesse d'une civilisation » (CÉRÉZUELLE : 4).

Bien que la multifonctionnalité de l'agriculture soit promue par de nombreux auteurs, elle demeure peu supportée dans la réalité. Cadrant difficilement dans les programmes d'aide à l'agriculture érigés sur des principes de productivité, les productrices alternatives n'obtiennent que très peu de soutien financier. Effectivement, les modalités de soutien par unités produites, sans égard aux différences de tailles, de technologies ou de régions, concentrent le soutien de l'État vers les plus grosses entreprises agricoles (GOUIN, 1997). En 2002, près de 50 % de cette aide allait à 12 % des fermes, soit les plus grosses, faisant plus de 250 000 \$ de revenus bruts (LAPLANTE, 2002). À l'autre extrémité, le tiers des fermes dont les plus petites, recevaient 7 % de l'aide. Cette répartition des subventions agricoles ébranle l'idée selon laquelle la spécialisation et l'industrialisation de l'agriculture sont des conséquences logiques du progrès et qu'elles permettent une plus grande rentabilité des exploitations agricoles. Si les grandes entreprises sont plus rentables, pourquoi l'État doit-il y injecter

une partie si importante de l'aide qu'il accorde au secteur agricole? À ce propos, certains auteurs énoncent un lien directement inverse entre la taille de l'entreprise agricole et son efficacité, plus la ferme est de petite dimension, plus son rendement est élevé. (LAPLANTE, 2002)

Si nous soutenons que le soutien à l'agriculture est essentiel mais que les modalités actuelles de répartition du financement ne sont plus justifiables, nous devons dépasser le discours et appliquer concrètement ces concepts aux structures de soutien à l'agriculture. Il apparaît évident que la prise en compte du principe de multifonctionnalité opérerait des changements importants dans la répartition de l'aide financière agricole. Dépassant le soutien financier, des programmes considérant la multifonctionnalité de l'agriculture pourraient assurer des activités économiques en régions rurales, maintenir une occupation dynamique du territoire, ajouter aux paysages, préserver l'environnement et bonifier l'offre de produits agroalimentaires variés et de qualité. Sans nommer spécifiquement le concept de multifonctionnalité, les agricultrices l'actualisent dans leurs pratiques et leurs discours par leur souci des aspects sociaux et environnementaux de l'agriculture.

CONCLUSION

L'analyse du secteur agricole, tant du discours de ses acteurs et actrices que de sa littérature, démontre clairement que celui-ci est arrivé à un point tournant de son histoire. Des changements sont considérés comme nécessaires par la majorité des acteurs. Toutefois, des objectifs de croissance et d'augmentation de la productivité sont toujours mis de l'avant et ont souvent préséance sur les préoccupations de développement durable. Nous sommes donc dans un contexte de négociation, de redéfinition des objectifs de l'agriculture où chacun tente de faire valoir ses priorités. Soulignons que si le modèle productiviste tel qu'il fut développé dans les dernières décennies ne répond aujourd'hui plus aux exigences, ni des consommateurs, ni des producteurs, la productivité demeure un impératif pour l'agriculture québécoise. L'activité agricole doit effectivement répondre à des besoins alimentaires grandissants et constitue un apport économique majeur pour l'ensemble des régions du Québec.

L'agriculture durable, promue par une partie des acteurs et actrices du secteur agricole, nous semble être une proposition intéressante afin de répondre aux préoccupations et exigences actuelles. Cette forme d'agriculture peut être définie par la coexistence de trois aspects d'importance équivalente. D'abord elle doit être socialement acceptable et valorisante, ce qui répond bien aux préoccupations quant à la qualité de vie des producteurs agricoles et des populations non agricoles. Elle se doit d'être écologiquement durable, pensons ici à la préservation des ressources pour les générations futures et au respect de la biodiversité de la flore et de la faune. Mais elle se doit également d'être économiquement viable. Les agriculteurs peuvent difficilement assumer

les coûts maintenant liés à la production agricole sans être contraints de s'engager dans un cycle d'augmentation de la production et d'endettement important. Les promesses faites quant à l'augmentation des revenus des agriculteurs pour justifier l'agriculture productiviste n'ont pu être concrétisées et peut-être plus problématique encore, la transmission des fermes à la nouvelle génération est compromise par la croissance effrénée des entreprises agricoles. Des changements majeurs s'imposent à cet égard, sans quoi seuls les intégrateurs pourront se porter acquéreurs des fermes familiales québécoises, accentuant du coup la concentration, la spécialisation et déracinant les entreprises agricoles de leur territoire.

En regard aux trois dimensions ci-haut mentionnées, de multiples pratiques peuvent être considérées comme de l'agriculture durable : agriculture biologique, produits du terroir, polyculture élevage, et bien d'autres. Mais au-delà de ces applications diverses, il nous semble que l'agriculture durable doit être diversifiée, innovante, ancrée dans son territoire, de taille raisonnable et dont on reconnaît sa multifonctionnalité.

Tous ces aspects sont au cœur de la présente recherche. Une réflexion qui permet une meilleure connaissance d'actrices importantes pour le développement du Bas-Saint-Laurent : les agricultrices. Des femmes qui par leur travail, nourrissent la population, participent à l'offre touristique, s'impliquent socialement, travaillent à la préservation de l'environnement et à la beauté des paysages, créent de l'emploi et bonifient l'activité économique régionale.

Actuellement, les données disponibles ne permettent pas de faire le portrait précis des agricultrices propriétaires uniques du Bas-Saint-Laurent. Bien que nous soyons en mesure de dire que 23 % d'entre elles ont des productions atypiques, telle que l'élevage de cervidés, de dindons, de lamas, d'oiseaux gibiers, de canards, de bisons, des cultures en serres, de légumes frais, de jus d'herbe de blé, de plantes médicinales, d'apiculture, de fruits et d'aquiculture, il faut bien plus pour pouvoir les qualifier d'alternatives. La qualité du produit, l'excellence des pratiques agricoles, l'implication communautaire et sociale, les relations de cohabitation, les innovations et l'importance accordée aux autres fonctions de l'agriculture sont toutes des dimensions pouvant déterminer le caractère alternatif d'une entreprise agricole. L'actuelle recherche, combinée aux données disponibles, nous permet toutefois de proposer l'hypothèse de l'importance des agricultrices pour le développement des pratiques alternatives et durables en agriculture. Peut-on penser que les agricultrices témoignent d'un intérêt pour les pratiques alternatives justement parce qu'elles sont femmes? Il semble que cette dimension puisse être un élément de réponse mais qu'elle ne peut être analysée comme un lien de causalité directe. D'autres éléments sont à considérer : les intérêts et convictions personnels, les capacités financières, les capacités physiques, les expériences passées, l'histoire familiale. L'élément du sexe devrait plutôt être analysé en fonction de son impact sur la socialisation. L'analyse féministe accorde effectivement à la socialisation distinctive des filles et des garçons une part prépondérante dans l'élaboration de l'identité adulte. Il nous semble que cette socialisation particulière aux filles et aux femmes fait d'elles des actrices sociologiquement susceptibles de s'engager vers une agriculture alternative et durable. Leur détermination, leur autodidactisme, leur souci des autres, leurs saines

habitudes de gestion, leur créativité sont des éléments de cette culture-femme qui orientent aujourd'hui leurs exploitations agricoles et font place à des pratiques utiles, différentes, potentiellement marginales dont la valeur est mise au jour par une étude comme celle-ci.

L'étude de ces femmes nous permet de mettre en lumière l'esquisse d'une typologie; entrepreneure, scientifique et militante. L'utilisation de ces catégories ne se veut d'aucune façon réductrice, elles cherchent plutôt à favoriser une meilleure compréhension des visions des agricultrices en ce qui a trait à l'agriculture, à la gestion d'entreprise et à l'environnement. Bien que ces femmes ont de nombreuses préoccupations communes telles la qualité de vie, la rentabilité financière des entreprises agricoles et la formation continue, elles se distinguent les unes des autres par leur implication sociale et par la prépondérance du raisonnement scientifique ou de la créativité dans leur travail. Sommairement, les agricultrices entrepreneures sont des femmes d'affaires. Elles appliquent leurs qualités entrepreneuriales à l'agriculture et en comprennent des pistes de développement intéressantes pour la rentabilisation des productions alternatives. Qualité, innovation, regroupement de producteurs, sont des exemples de concepts qu'elles privilégient. Elles sont d'ailleurs impliquées d'une façon particulière en développement régional. Les agricultrices scientifiques sont expertes pour transférer leurs connaissances acquises par le passé au domaine agricole. Elles sont très innovantes, particulièrement quant aux procédés agricoles et sont scrupuleusement attentives à tout ce qui touche à leur ferme. Elles semblent plus centrées sur leur entreprise que tournées vers l'extérieur. Notons que les agricultrices scientifiques de notre

échantillon sont toutes les trois en agriculture biologique et elles ont à cœur l'application de ces principes dans leur exploitation agricole. Les militantes collent peut-être davantage à l'image que nous avons des producteurs biologiques : très créatives et toujours porteuses de préoccupations sociales et environnementales. Elles sont peut-être celles qui accordent le plus d'importance aux échanges avec la population en générale et avec leurs clients en particulier.

Notre analyse nous amena à privilégier trois dimensions particulières des agricultrices rencontrées, qui à notre sens sont déterminantes dans le processus d'innovation et du développement des pratiques alternatives; leurs modes d'apprentissage, leurs modes de gestion et finalement l'importance qu'elles accordent à la qualité de vie. Il est d'abord notable de constater que rares sont les agricultrices rencontrées provenant du milieu agricole. Après avoir étudié ou fait carrière dans des domaines variés, elles ont fait le choix de se lancer en agriculture. Ces femmes arrivent ainsi dans ce domaine avec un bagage d'expériences riches et souvent diversifiées. Elles ont acquis des compétences qu'elles exploitent avantageusement dans le cadre de leurs pratiques agricoles. Il nous semble ainsi que les agricultrices possèdent les qualités nécessaires au développement de l'agriculture alternative. Elles sont autonomes, curieuses, autodidactes et savent transférer leurs connaissances.

Au plan de leurs modes de gestion, les femmes rencontrées ont décidé de produire différemment plutôt que davantage. Un choix qui se répercute tant dans le choix de leur production que dans leurs pratiques de gestion. À ce sujet, nous pouvons souligner que la

moitié des participantes font faire une part des travaux nécessitant de la machinerie spécialisée à forfait. Elles ont décidé de réduire l'utilisation de machinerie et les investissements importants qui y seront reliés. Ces stratégies de gestion, bien qu'elles ne soient pas exclusives aux femmes, semblent être partagées par les agricultrices rencontrées et bien que ces stratégies ne soient pas toutes élaborées dans l'optique d'innover, elles entraînent souvent des pratiques alternatives.

Malgré leurs différences, la qualité de vie est un thème cher à l'ensemble des agricultrices rencontrées. Pour un regard extérieur, ceci semble d'ailleurs fort contradictoire. Plusieurs d'entre elles se sont, en effet, engagées en agriculture motivées principalement par la qualité de vie possible dans cette profession. Pourtant, elles témoignent toutes du travail extrêmement exigeant que requiert l'agriculture : la surcharge de travail, la précarité financière, la difficile conciliation entre agriculture et maternité sont des réalités omniprésentes au monde agricole. Cet espoir de qualité de vie ne semble pourtant pas relever d'une vision erronée du monde agricole, un espoir qui serait alors désillusionné avec les années, puisque même les agricultrices avec plusieurs années d'expériences maintiennent ce discours. Il semble que les agricultrices construisent leur qualité de vie au quotidien, par leur passion pour leur métier et par les autres aspects de ce travail tels la créativité, le lien privilégié avec les animaux et la nature et la possibilité de transmettre à la génération future un legs riche de savoirs et de ressources naturelles. Ainsi donc, les agricultrices posent des gestes concrets pour assurer leur qualité de vie et celle de leur famille. Cette valeur teinte plusieurs aspects de leur entreprise, tels le choix de la production et des pratiques culturelles, la gestion financière et celle des ressources

humaines et finalement les relations construites avec différents acteurs. L'importance accordée à la qualité de vie fait de ces exploitations agricoles, des entreprises alternatives. Nous pouvons conclure que les agricultrices rencontrées possèdent plusieurs habiletés ou compétences propices au développement d'une agriculture alternative et durable. Privilégiant l'autonomie et l'autodidactisme, elles ont acquis des connaissances diverses, qu'elles appliquent dans leur ferme en assurant une saine gestion économique et écologique. Un souci de qualité de vie, plutôt que de croissance et de productivité, guide également leurs actions. Les agricultrices peuvent ainsi être qualifiées d'actrices privilégiées pour le développement de pratiques agricoles alternatives et durables.

L'agriculture alternative, c'est-à-dire biologique, diversifiée ou innovante cadre bien peu dans les programmes gouvernementaux de financement agricole davantage axés sur la productivité. Les agricultrices rencontrées dénoncent cet état de fait et souhaitent un soutien plus adapté à leurs productions, c'est-à-dire des programmes plus souples et considérant la petite taille de leur entreprise. De plus, la moitié des agricultrices participant à notre recherche, ont constaté que l'accès au financement était plus problématique pour les femmes que pour leurs confrères. En somme, il va sans dire que l'accès au financement est un enjeu majeur pour les agriculteurs et agricultrices, particulièrement ceux en agriculture alternative et que si les impératifs économiques et politiques contraignent de plus en plus les producteurs agricoles à accroître la productivité de leur ferme, les femmes rencontrées font partie des agriculteurs et agricultrices décidés à trouver des solutions alternatives pour rentabiliser leur entreprise. À cet égard, nous avons abordé brièvement quelques pistes de solutions: l'agriculture

soutenue par la communauté, l'agrotourisme et la transformation des produits agroalimentaires à la ferme. Des avenues intéressantes, s'inscrivant dans les perspectives de développement régional actuelles, où sont privilégiées la diversification des activités économiques, la deuxième et troisième transformation, l'implication des acteurs et la cohabitation harmonieuse des populations agricoles et non agricoles.

Les débats et théories en développement régional associent souvent le renforcement des zones rurales à l'introduction de nouvelles activités. (JOYAL, DESHAIES, 1996; VACHON, 2002; CÔTÉ, PROULX, 2003). Cette diversification apparaît également en agriculture, entre autre sous la forme de l'agrotourisme, de la pluriactivité et de l'agriculture à temps partiel.

« Les économies régionales périphériques du Québec sont en train de changer considérablement sous nos yeux. Certains des changements qui surviennent, particulièrement ceux qui se traduisent par des pertes d'emplois, freinent le développement. D'autres conduisent à un renouvellement des tissus économiques régionaux. Ce renouveau s'appuie dans tous les cas sur l'innovation, qui apparaît comme le facteur clé du développement économique actuel et à venir. » (CÔTÉ, PROULX, 2003 : 99).

L'innovation et le développement de pratiques alternatives en agriculture sont, en ce sens, centrales pour le développement régional. Elles sont les éléments moteurs d'un processus de diversification de l'activité agricole qui joue un rôle notamment au plan de l'occupation du territoire, de la création d'emplois dans tout le secteur agroalimentaire et de la préservation des ressources naturelles.

L'agriculture doit occuper une place prépondérante dans les réflexions faites quant au développement du Bas-Saint-Laurent. Probablement plus que les autres activités

économiques, l'agriculture est un élément structurant de l'économie régionale. Bien que l'effectif agricole ait beaucoup diminué au cours des années, les producteurs agricoles et leur famille continuent de produire une quantité impressionnante de nourriture, de générer des revenus, de créer des emplois, de susciter des activités de transformation et de distribution et, de plus en plus, de s'intégrer dans l'offre touristique. En plus de ces multiples fonctions, l'agriculture et ses travailleurs contribuent à l'occupation et à l'entretien du territoire, au dynamisme régional et à son développement. Les intervenants en développement régional se doivent donc de travailler de concert avec ces gens afin de consolider et de développer les activités agricoles. Rappelons les propos de Van Ploeg qui soulignait l'importance de ne pas opposer l'agriculture alternative à l'agriculture conventionnelle dans les politiques de développement régional et de ne pas tout axer sur la première forme au détriment de la seconde (PLOEG, 2000). Car effectivement, les productions traditionnelles auront toujours leur place et leur importance dans le développement du Bas-Saint-Laurent. Les pratiques alternatives viennent bonifier le secteur agricole, apportant ainsi une diversification souhaitable dans tous les secteurs. Allant dans le même sens, la Commission agriculture de l'UQCN soutient que trois types d'activités agricoles devraient coexister en interdépendance sur un territoire, parfois même au sein d'une seule entreprise (BERGERON). D'abord une agriculture intensive de grand marché, efficace et rentable tout en étant économe des ressources naturelles, ensuite une agriculture familiale de moyenne intensité, tournée vers des marchés de créneaux et sur la vitalité économique locale par la transformation des produits en région, et finalement une agriculture et agroforesterie extensives pour régénérer les agro-systèmes et permettre de maintenir les savoirs traditionnels et le patrimoine naturel et

bâti. Selon la Commission de l'agriculture de l'UQCN, cette cohabitation d'activités agricoles permettrait à l'agriculture d'être rémunérée pour des services allant au-delà de la production alimentaire. Elle favoriserait de plus la préservation des milieux naturels dans les sous-bassins dégradés ou fragilisés et permettrait de rétablir des rapports plus harmonieux entre les différentes activités du milieu agricole et ses populations agricoles et non agricoles, un enjeu si important actuellement pour les milieux ruraux.

Pour conclure, reprenons les propos de Blois Martin qui pour présenter une recherche entreprise sur l'importance du développement des produits du terroir disait: « Le renouvellement de l'économie rurale et le maintien des occupants sur le territoire ne sont possibles que si l'activité économique s'y enracine, s'y emploie. » (BLOIS MARTIN, 2002 : 18) Quoi de plus approprié que l'agriculture pour s'enraciner dans un territoire, à plus forte raison une agriculture diversifiée, innovante et durable?

ANNEXE 1
Tableau 4 – Répartition des exploitantes selon certaines variables en 2001 au Québec

Caractéristique :	Québec	Québec %
Nombre total d'exploitants	47 390	100 %
Nombre total d'exploitants : Sexe - Femmes	12 190	25,72 %
• Nombre total d'exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes	1 440	11,81 %
• Nombre total d'exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes	10 750	88,19 %
Nombre total d'exploitantes	12 190	100 %
• Moyenne d'heures par semaine consacrées à l'exploitation agricole en 2000 – Moins de 20 : Sexe - Femmes	3 985	32,69 %
• Moyenne d'heures par semaine consacrées à l'exploitation agricole en 2000 – 20 à 40 : Sexe - Femmes	3 745	30,72 %
• Moyenne d'heures par semaine consacrées à l'exploitation agricole en 2000 – Plus de 40 : Sexe - Femmes	4 465	36,63 %
Nombre total d'exploitantes	12 190	100 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – Aucune : Sexe : Femmes.	8 620	70,71 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – Moins de 20 : Sexe : Femmes.	910	7,47 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – 20 à 40 : Sexe : Femmes.	2 035	16,70 %
• Moyenne d'heures par semaine de travail non agricole (non lié à l'exploitation) en 2000 – Plus de 40 : Sexe : Femmes.	635	5,21 %
Nombre total d'exploitantes	12 190	100 %
Genre de ferme, élevage de bovins : Sexe – Femmes	5 685	46,64 %

• <i>Genre de ferme, élevage de bovins, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	325	5,72 %
• <i>Genre de ferme, élevage de bovins, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	5 360	84,28 %
Genre de ferme, élevage de porcs : Sexe - Femmes	1 060	8,70 %
• <i>Genre de ferme, élevage de porcs, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	75	7,08 %
• <i>Genre de ferme, élevage de porcs, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	990	93,40 %
Genre de ferme, élevage de volailles et production d'œufs : Sexe – Femmes	300	2,46 %
• <i>Genre de ferme, élevage de volailles et production d'œufs, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	60	20 %
• <i>Genre de ferme, élevage de volailles et production d'œufs, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	240	80 %
Genre de ferme, élevage de moutons et de chèvres : Sexe – Femmes	425	3,49 %
• <i>Genre de ferme, élevage de moutons et de chèvres, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	85	20 %
• <i>Genre de ferme, élevage de moutons et de chèvres, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	340	80 %
Genre de ferme, autre type d'élevage: Sexe - Femmes	670	5,50 %
• <i>Genre de ferme, autre type d'élevage, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	155	23,13 %
• <i>Genre de ferme, autre type d'élevage, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	515	76,87 %
Genre de ferme, culture de céréales et d'oléagineux : Sexe - Femmes	880	7,22 %
• <i>Genre de ferme, culture de céréales et d'oléagineux, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	120	13,64 %
• <i>Genre de ferme, culture de céréales et d'oléagineux, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	760	86,36 %
Genre de ferme, culture de légumes et de melons : Sexe - Femmes	395	3,24 %
• <i>Genre de ferme, culture de légumes et de melons, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	55	13,92 %
• <i>Genre de ferme, culture de légumes et de melons, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	340	86,08 %
Genre de ferme, culture de fruits et de noix : Sexe - Femmes	470	3,86 %
• <i>Genre de ferme, culture de fruits et de noix, exploitants propriétaires uniques : Sexe –</i>	85	18,06 %

<i>Femmes</i>		
• <i>Genre de ferme, culture de fruits et de noix, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	390	82,98 %
Genre de ferme, culture en serre et en pépinière et floriculture : Sexe - Femmes	665	5,46 %
• <i>Genre de ferme, culture en serre et en pépinière et floriculture, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	175	26,32 %
• <i>Genre de ferme, culture en serre et en pépinière et floriculture, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	495	74,44 %
Genre de ferme, autres cultures agricoles : Sexe - Femmes	1 640	13,45 %
• <i>Genre de ferme, autres cultures agricoles, exploitants propriétaires uniques : Sexe - Femmes</i>	310	18,90 %
• <i>Genre de ferme, autres cultures agricoles, exploitants copropriétaires : Sexe - Femmes</i>	1 325	80,79 %

Source : Statistiques Canada, Recensement agricole 2001.

ANNEXE 2

**Tableau 5 – Répartition selon le sexe et le type de propriété
des exploitants agricoles au Bas-Saint-Laurent en 1996 et 2001.**

Caractéristiques	1996		2001	
Ensemble des exploitants : Sexe – Hommes et femmes	3760	100 %	3610	100 %
• Ensemble des exploitants : Sexe – Femmes	955	25,40 %	890	24,65 %
• Ensemble des exploitants : Sexe - Homme	2805	75,60 %	2720	75,35 %
Propriétaires uniques : Sexe – Hommes et femmes	-		1385	100 %
Propriétaires uniques : Sexe – Femmes	-		95	6,86 %
Propriétaires uniques : Sexe – Hommes			1290	93,14 %
Copropriétaires : Sexe – Hommes et femmes	-		2230	100 %
• Copropriétaires : Sexe – Femmes	-		795	35,65 %
• Copropriétaires : Sexe – Hommes			1435	64,35 %

Source : Statistiques Canada, Recensement agricole 2001.

SCHÉMA D'ENTREVUE

Nom :

Prénom :

Nom de l'entreprise :

Coordonnées :

Courriel :

1. PORTRAIT ET CHEMINEMENT

Cette première partie vise à déterminer ce qui vous a amené à faire de l'agriculture.

1.1 Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- 20 ans à 29 ans
- 30 ans à 39 ans
- 40 ans à 49 ans
- 50 ans à 59 ans
- 60 ans et plus

1.2 À quel endroit avez-vous passé votre enfance et adolescence?

1.3 Quelle était l'occupation de votre mère?

1.4 Quelle était l'occupation de votre père?

1.5 Si l'un de vos parents était agriculteur, ou les deux, décrivez-moi sa (ou leur) pratique (description brève de l'entreprise, implication dans le secteur, implication de la mère dans l'entreprise, formation, etc.):

1.6 L'agriculture prenait quelle place dans votre vie?

1.7 Nombre de frères :

1.8 Nombre de sœurs :

1.9 Est-ce que certains de vos frères et sœurs travaillent en agriculture?

1.10 Avez-vous une formation agricole?

1.11 Avez-vous une formation dans un autre domaine?

1.12 Outre votre pratique actuelle, avez-vous d'autres expériences dans le domaine agricole?

- 1.13 Avez-vous actuellement un emploi à l'extérieur de la ferme?
- 1.14 Quel est votre état matrimonial?
- 1.15 S'il y a lieu, quelle est l'occupation de votre conjoint?
- 1.16 Avez-vous des enfants? Combien de jeunes enfants, combien d'ados ou adultes ? Avez-vous recours à une garderie ou aux services de gardiennes ?
- 1.16 S'il y a lieu, quelles sont les occupations de vos enfants?
- 1.17 Êtes-vous impliquée dans le secteur agricole?

2. L'ENTREPRISE AGRICOLE

Cette seconde partie traite de l'entreprise agricole et vise à connaître les pratiques qui y sont développées.

- 2.1 En quelle année avez-vous démarré l'entreprise?
- 2.2 Quel est le statut juridique de l'entreprise?
- 2.3 Quels sont vos titres de propriété?
- 2.4 Que produisez-vous, et dans quel ordre d'importance?
- 2.5 Quel est l'historique de l'entreprise?
- 2.6 Comment se déroulent la vente et la mise en marché?
- 2.7 Quelle est la valeur approximative de votre entreprise?
- 2.8 Quel est le niveau approximatif d'endettement de votre entreprise?
- 2.9 Quelle superficie de terres utilisez-vous?
- 2.10 Avez-vous des projets pour l'entreprise?
- 2.11 Pensez-vous à une relève pour votre entreprise?

3. REPRÉSENTATIONS

Dans cette partie, nous nous intéressons à vos représentations, idées et opinions sur différents sujets liés à l'agriculture.

AGRICULTURE :

- 3.1 Comment voyez-vous le secteur agricole actuellement?
- 3.2 Faisons-nous des choix appropriés pour le développement de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent?
- 3.3 Considérez-vous que les agricultrices jouent un rôle particulier en agriculture, un rôle différent de celui des agriculteurs?

DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES ALTERNATIVES ET DIVERSIFICATION DES PRATIQUES AGRICOLES :

- 3.4 Considérez-vous que vos pratiques agricoles sont alternatives, innovatrices?
- 3.5 Si oui, était-ce une de vos motivations de départ?
- 3.6 Voyez-vous la diversification des pratiques agricoles comme une solution aux problèmes actuels en agriculture?
- 3.7 Croyez-vous que les agricultrices développent davantage des pratiques alternatives que les agriculteurs?

AGRICULTURE DURABLE

- 3.8 Avez-vous déjà réfléchi au concept d'agriculture durable?
- 3.9 Quelle est votre vision de l'agriculture durable?
- 3.10 Considérez-vous faire de l'agriculture durable?
- 3.11 Nous associons souvent trois dimensions à l'agriculture durable; les préoccupations sociales, environnementales et économiques. Quelle attention portez-vous à ces préoccupations dans votre entreprise?
- 3.12 Comment voyez-vous l'implication des femmes en agriculture durable?

3. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL :

- 3.13 Vous sentez-vous concernées par le développement local/régional?
- 3.14 Considérez-vous participer au développement de la région?
- 3.15 Est-ce une préoccupation pour vous?

- 3.16 Est-ce que les décisions prises en agriculture actuellement sont favorables au développement de la région? Offrent-elles des pistes de développement pour la région ?
- 3.17 Est-ce que les décisions prises en développement régional sont favorables à l'agriculture et aux agriculteurs/agricultrices?

4. PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Cette dernière partie concerne les problèmes ou obstacles liés à la diversification des pratiques agricoles et au statut de propriétaire unique.

- 4.1 Qu'est-ce qui est, selon vous, le plus problématique ou difficile, pour une agricultrice ou un agriculteur qui souhaite développer de nouvelles pratiques en agriculture?
- 4.2 Que voyez-vous comme solutions à ces obstacles?
- 4.3 Que pensez-vous des aspects suivants :
- L'accès au financement
 - La mise en marché
 - Les normes gouvernementales (environnementales, sanitaires)
 - La recherche et le développement
- 4.4 Considérez-vous que les agricultrices propriétaires uniques vivent des problématiques particulières?
- 4.5 Que voyez-vous comme solutions à ces problématiques?
- 4.6 Que pensez-vous des aspects suivants :
- Conciliation travail-famille
 - Accès au financement pour les agricultrices
5. Y a-t-il des sujets que nous n'avons pas abordés dont vous aimeriez discuter?
6. Connaissez-vous d'autres propriétaires uniques?

BIBLIOGRAPHIE

ALBERTINI, J-M. et A. SILEM (2001). *Comprendre les théories économiques*, Éditions du Seuil, pages 397- 466.

ALLAIRE, G. et T. DUPEUBLE (2003). « De la multifonctionnalité à la multi-évaluation de l'activité agricole », *Économie rurale*, 275, mai-juin, pages 51-65.

ANADON M., D. MASSON, M. TREMBLAY et P-A. TREMBLAY (1990). *Vers un développement rose. Éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche sur le rapport des femmes au développement en région*, Chicoutimi, GRIR, 53 pages.

BERGERON, C.E., « Pour un développement agricole de concert avec la nature », *FrancVert*, Union québécoise pour la conservation de la nature, <http://ecoroute.uqcn.qc.ca/FrancVert/Editorial.html> (page consultée le 29/03/06).

BÉRUBÉ, C. (1996). *Femmes engagées : pour une pratique alternative de développement*, Rimouski, GRIDEQ, 200 pages.

BOUHACHI, D. et L. ST-CYR (1997). « Les institutions financières ignorent-elles une clientèle potentielle? », *Gestion*, 22, no. 1, mars, pages 17-26.

CÉRÉZUELLE, D. (s.d.). *Réflexion sur l'agriculture*, dossier agriculture, site L'Agora, <http://agora.qc.ca/reftext.nsf/documents/agriculture>, (page consultée le 28/01/04).

CHAINÉ, K. (1997). « Quand les agriculteurs s'occupent de tourisme... », *Bulletin des agriculteurs*, vol. 80, no 2, pages 75-78.

CÔTÉ, S. (2002). « Entreprises innovantes et renouvellement des économies régionales », *Revue organisations et territoires*, 11, no. 1, hiver, pages 43-49.

CÔTÉ, S. et B. JEAN (2001). « Les champs du futur : aménager l'avenir de l'agriculture en Gaspésie » dans D. Lafontaine (dir.). *Choix publics et prospectives territoriales. Horizon 2025. La Gaspésie : futurs anticipés*, Rimouski, GRIDEQ, 350 pages.

CÔTÉ, S. et M-U. PROULX (2003). « Le renouvellement des économies périphériques », *Revue organisations et territoires*, 12, no. 2, printemps-été, pages 95-99.

DAY, B. (1986). « Les traits distinctifs des entrepreneurs », *L'Orientation professionnelle*, 21, no 3, pages 5-41.

DE BLOIS MARTIN, C. (2002). *Mémoire des terroirs. Études pour un premier inventaire sélectif des produits du terroir*, collection : Études rurales, Solidarité rurale du Québec, 97 pages.

DE BONO, E. (2004). *La Boîte à outils de la créativité*, Éditions d'Organisation, Paris, 452 pages.

DION, S. (1991). *Les agricultrices québécoises depuis 1981*, dans N. BLACK, G. BRANDT, M.-C. ROUYER et P. GUILLAUME (dirs.) « Femmes et Vie rurale au Québec et en Aquitaine », Bordeaux-Talence, France, Éditions de la Maisons des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pages 23-31.

DION, S. (1983). *Les femmes dans l'agriculture au Québec*, Longueuil, Les éditions la Terre de chez nous, 165 pages.

DOUCET, L. M., M. KALALA et F. SORIEUL (1994). *Pleins feux sur une ruralité viable*, les éditions écosociété, Montréal, chapitres 1-3 et 7.

DUFRESNE, J. (2001). « Un pacte agricole pour le Québec », *L'Agora, Le Québec agricole*, Septembre-octobre, vol. 8, no. 4, pages 5-8.

DUFRESNE, J.(s.d.). *L'agriculture du troisième genre*, dossier agriculture, site L'Agora, <http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Agriculture>, (page consultée le 28/01/04).

FORT, F. et J-P. COUDERC (2001). « Le terroir; un avantage concurrentiel à l'exportation ? Le cas des entreprises agro-alimentaires du Languedoc-Roussillon », *Économie rurale*, 264-265, juillet-octobre, pages 46-59.

GARDNER, J. E. (1987). *Initial review of environmental assessment and related processes in support of sustainable development. A discussion paper*, Vancouver, West water Research Centre.

GOIN, D-M. (1997). « L'ASRA doit réviser ses objectifs », *Bulletin des agriculteurs*, vol 80, no 11, pages 16-18.

HERVIEU, B. (1993). *Les champs du futur*, Paris, Éditions François Bourin, 172 pages.

INHETVEEN, H. (1998). « Women pioneers in farming: A gendered history of agricultural progress », *Sociologia ruralis*, vol. 38, no. 3, pages 265-284.

JEAN, B. (1985). *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 431 pages.

JEAN, B. (1997). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 318 pages.

JOYAL, A. et L. DESHAIES (1996). *Des PME québécoises en milieu rural : des exemples de succès*, pages 608-623.

JULIEN, P-A. (1997). *Le développement régional. Comment multiplier les Beauce au Québec*, Sainte-Foy, Les éditions de l'IQRC, 142 pages.

LAMARCHE, H. (1991). *L'Agriculture familiale I. Une réalité polymorphe*, collection alternatives rurales, éditions L'Harmattan, Paris, chapitre 1.

LAPLANTE, M. (2003). « Pour des paysans libres », *Action nationale*, vol 93, no 1, pages 23-35.

LAPLANTE, M. (2002). « L'avenir de la campagne est-il rose ou brun », *Action Nationale*, vol 92, no 2, pages 95-112.

LEE-GOSSELIN, H. Et J. GRISÉ (1986). Femmes, propriété et gestion des entreprises manufacturières, *Gestion*, 11, no 3, p. 74-78.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2002). *Politique ministérielle de développement durable*, Gouvernement du Québec, 14 pages.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2000). *Loi sur La Financière agricole du Québec, Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2000). *Loi sur LA Financière agricole du Québec, Programme d'assurance récolte*, Gouvernement du Québec.

MOISAN, L. (1997). *L'évolution de la situation des femmes dans les entreprises agricoles familiales au Québec entre 1981 et 1991 et son impact sur le transfert des fermes familiales*, Mémoire présenté à l'Université du Québec à Rimouski, 153 pages.

MORISSET, M. (1994). « Politique agricole. L'agriculture à la recherche d'une vision », *Bulletin des agriculteurs*, vol. 77, no. 10, pages 11-16.

MORISSET, M. (1987). *L'Agriculture familiale au Québec*, collection alternative paysanne, éditions L'Harmattan, Paris.

MORISSET, M. et I. ETHIER (1987). *Le travail des femmes en production laitière*, Sainte-Foy, Groupe de recherche en économie et politiques agricoles de l'Université Laval, 52 pages.

MORISSET, M. et T. HAMEL (1994). *Les agricultrices au Québec : tendances et perspectives*, Québec, La Direction, Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, 39 pages.

MUNDLER, P. (2002). « Multifonctionnalité de l'agriculture et développement rural », *Économie et humanisme*, no. 362, octobre, pages 64-68.

OUELLET, A. O. (1997). *D'hier à aujourd'hui en passant par « elle »*, Recueil souvenirs 1987-1997, Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent, 79 pages.

PAQUETTE, R. (2001) « Anachronique ou porteuse d'avenir? La petite exploitation agricole », *L'Agora, Le Québec agricole*, Septembre-octobre, vol. 8, no. 4, pages 16-18.

PLOEG, J.D van der (2000). « Revitalizing agriculture : Farming economically as starting ground for rural developpment », *Sociologia ruralis*, vol. 40, no. 4, pages 497-511.

ROBERT, H. et L. PILON-LÊ (1987). *Le mouvement des femmes en agriculture au Québec*, Québec, Les Cahiers de recherche du GREMF, Université Laval, 28 pages.

ROBINSON, A. et S. STERN. (2002). *L'entreprise créative*, Éditions d'Organisation, Paris.

SHAVER, F. (1982). « Social science research on farm women » dans *Documentation sur la recherche féministe/Resources for feminist research : The state of the art*, vol. 11, pages 3-4.

STANTON, D. (1997). « Leadership féministe : phénomène ou vue de l'esprit? », *La Gazette des femmes*, 18, no 5, p. 21-23.

Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001.

STÖHR, W. B. (1984). « La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional? Vers un nouveau paradigme de développement régional », dans P. AYDALOT (dir.), *Crise et espace*, Paris, Économica, pages 183-206.

TREMBLAY, A (2000). « L'agrotourisme s'organise », *Bulletin des Agriculteurs*, vol. 83, no 7, p. 20-24.

UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (2002). *La contribution du concept de multifonctionnalité à la poursuite d'objectifs de protection de l'environnement. Rapport final*, 57 pages, site de l'UQCN, <http://uqcn.qc.ca/agriculture/multifonctionnalité.pdf>.

UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (2002a). *Construire ensemble une agriculture durable*, Document de réflexion proposé par la Commission agriculture de l'UQCN, dans le cadre du Forum Itinérant « Pour une contribution citoyenne à une agriculture durable : réflexion et débats », 19 pages, site de l'UQCN, http://uqcn.qc.ca/agriculture/forum_itinérant/réflexion.pdf, (page consultée le 28/01/04).

UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (1998).
Document de réflexion, présenté par l'UQCN, dans le cadre de la Conférence sur
l'agriculture et l'agroalimentaire québécois, site de l'UQCN,
http://uqcn.qc.ca/org/doc/mem/doc_reflexion_htm, (page consultée le 28/01/04).

UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (1997).
Mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, site de l'UQCN,
http://uqcn.qc.ca/org/doc/mem/m_agri.htm .

VACHON, B. (2002). « Pourquoi promouvoir le développement des régions
périphériques et intermédiaires? », *Revue organisations et territoires*, 11, no. 2,
printemps-été, pages 51-53.

VACHON, B. (1995). *Les agriculteurs à temps partiel*, dossier agriculture, site L'Agora,
<http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Document/>, (page consultée le 28/01/04).